

Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf (dir.), *La Transition énergétique : un concept historique ?*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Environnement et société », 2018, 322 p.

Denis Varaschin

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2020/1 n° 693, PAGES 217Q À 256Q
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130824312

DOI 10.3917/rhis.201.0217q

Date de mise en ligne : 13/02/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2020-1-page-217q?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COMPTES RENDUS

Jean-Baptiste Bonnard (dir.), avec la collaboration de Caroline Blonce, *Corps, gestes et vêtements dans l'Antiquité. Les manifestations du politique*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2019, 125 p.

Ce court volume est issu de deux journées d'études qui se sont tenues à Caen en octobre 2013 dans le cadre du programme « Corps, gestes et vêtements dans les mondes anciens : une lecture historique et anthropologique », animé par J.-B. Bonnard (ANHIMA et HISTEMÉ), Fl. Gherchanoc (ANHIMA) et V. Huet (CRBC). Un avant-propos de J.-B. Bonnard et une introduction écrite par Fl. Gherchanoc et V. Huet (« Incarnation corporelle et vestimentaire du pouvoir et mise en scène politique : quelques pistes de réflexion, entre passé et présent », p. 9-14) font la présentation du dossier, en le replaçant dans la perspective des recherches historiques et anthropologiques antérieures portant sur le corps, la gestuelle, les vêtements et les ornements.

Le dossier se compose de six articles qui sont rangés par ordre chronologique et couvrent un vaste espace géographique et chronologique, depuis le Proche-Orient au IX^e siècle av. J.-C. jusqu'à l'Empire des Tétrarques. Le premier article, de B. Lion, propose une analyse exhaustive des vêtements du roi Assurnasirpal II sur les reliefs du palais de sa capitale Kalhu/Nimrud, exposés notamment au British Museum et dessinés pour partie, non sans corrections, par Sir Austen H. Layard qui a dégagé le palais (« Les vêtements brodés du roi d'Assyrie », p. 15-39). Les vêtements les plus somptueux sont portés par le roi et, dans une moindre mesure, par ses serviteurs et par les génies, surtout dans des scènes cultuelles (ainsi le roi victorieux rendant grâce aux dieux) dont la valeur symbolique est soulignée par un jeu de mise en abyme. Les broderies couvertes de génies et d'éléments religieux étaient dotées d'un caractère apotropaïque. A. Powell examine ensuite le rôle social et politique des corps à Sparte (« Comment se vêtir, comment se tenir, à Sparte : réflexions et spéculations », p. 41-52), en partant du principe que les Spartiates privilégiaient, comme moyen de représentation, le visible au discours. Se fondant à la fois sur les informations peu nombreuses produites par des sources essentiellement littéraires relatives aux corps et aux vêtements des citoyens spartiates et des hilotes, et sur certains grands principes de la culture politique spartiate – distinction radicale entre les Spartiates et les hilotes, recherche d'une homogénéité sociale et politique –, l'auteur formule des

hypothèses convaincantes sur la manière dont les Spartiates se comportaient et contrôlaient leurs corps et leurs vêtements en public. La même volonté de contrôle et de normalisation du corps est mise en exergue dans la contribution de J.-N. Allard (« Comment échapper à sa nature ? Le poids des normes sur les apparences et les allures », p. 53-71). Mais l'auteur examine en revanche comment, dans l'Athènes classique, les normes culturelles pouvaient être contournées dans le cas d'individus au physique ingrat ou difforme. Il analyse, dans un premier temps, la stratégie de certains orateurs pour contester le principe même de la physiognomonie – à savoir le postulat que l'apparence révèle la nature de l'homme – ou bien ses interprétations problématiques. Dans un second temps, il met en lumière les stratégies empruntées par des hommes politiques connus pour leurs défauts physiques, par exemple l'auto-dérision ou le fait d'assumer, voire de revendiquer tel défaut devenu identitaire. Il conclut en faveur d'une certaine souplesse ou d'une pluralité polyvalente des normes sociales athéniennes.

Concernant le monde romain, le premier article, écrit par C. Bustany-Leca, traite des codes de représentation statuaire à travers l'exemple de la statue équestre offerte par les Sénateurs au dictateur Sylla et érigée sur le Forum (« La statue équestre de Sylla *in Foro* : une rupture dans les codes de représentation de l'homme public à Rome ? », p. 77-86). L'auteure propose d'interpréter cette statue, sans doute représentée sur un *aureus* de Sylla, comme celle d'un *togatus* – un homme en toge, vêtement par excellence du citoyen romain et du magistrat – à cheval, et de voir dans celui-ci un rappel de l'*equus publicus*, le « cheval public » que la République octroyait aux chevaliers appelés à la servir, afin d'évoquer l'œuvre du dictateur au service de Rome. A. Hostein s'interroge ensuite sur le changement vestimentaire opéré par Caracalla durant sa visite à Pergame et enregistré sur son monnayage (« Les habits du prince en tournée : Caracalla à Pergame », p. 87-104). La visite de l'empereur, qui a l'apparence d'un pèlerinage personnel du prince au sanctuaire d'Asklépios, est précisément documentée par des émissions monétaires montrant que Caracalla change d'habit pour accomplir un même geste, celui du sacrifice en l'honneur du dieu : il est représenté tantôt en *imperator*, tantôt en sacrifiant, en habit non militaire. À partir de la double représentation de l'empereur en chef militaire et en prêtre, l'auteur analyse la diplomatie complexe qui unit l'empereur et la cité, en éclairant les différentes connotations impliquées par les images pour souligner la subtilité de la communication impériale « en mots et en images » (p. 96). La dernière contribution, de C. Blonce (« *Ex pluribus unum* : images de la tétrarchie », p. 105-118), propose une analyse précise des deux exemplaires de portraits de groupes représentant le collège des quatre Tétrarques, conservés à Venise – sur la façade de la basilique Saint-Marc – et au Vatican. L'auteure souligne le caractère novateur de la représentation du corps, des gestes – l'accolade –, des vêtements et des ornements des Tétrarques, qui symbolisent un nouveau système politique original, « à la fois un et multiple » (p. 111). Elle émet pour finir une nouvelle hypothèse de datation relative à ces groupes : ils feraient partie des nombreux hommages ayant accompagné les cérémonies organisées à Rome en 303 pour célébrer les vicennales des Augustes et le triomphe conjoint sur la Bretagne et les Perses.

Des résumés en français et en anglais, ainsi qu'une note sur chaque auteur, complètent le volume. La qualité des contributions, leur clarté et l'usage de sources variées confèrent à celui-ci un caractère pédagogique : offrant matière à réflexion sur l'usage du corps, des gestes et des vêtements pour faire passer un message politique ou bien pour conforter un système social et politique dans l'Antiquité, il sera lu avec profit également par des non-spécialistes des mondes anciens.

Anne GANGLOFF

Constance Hoffman Berman, *The White Nuns. Cistercian Abbeys for Women in Medieval France*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2018, 345 p.

Spécialiste du monachisme cistercien dans la France médiévale depuis sa thèse, soutenue en 1972, sur les activités économiques de l'abbaye de Sylvanès, Constance Berman s'est fait connaître pour son approche hypercritique des sources qui l'a conduite à des hypothèses surprenantes et stimulantes – mais fragiles – sur l'histoire des institutions cisterciennes, en particulier dans *The Cistercian Evolution* (2000). Dans le présent ouvrage, elle revient à une thématique qui lui est familière, la place des communautés féminines au sein de l'Ordre, à laquelle elle a consacré un grand nombre d'articles dans les années 1990. Si elle annonce vouloir démontrer l'importance des moniales dans l'ordre cistercien au XIII^e siècle en axant sa réflexion sur l'histoire institutionnelle, c'est en réalité vers l'histoire économique qu'elle se tourne afin de mettre en évidence le succès matériel de leurs institutions. La démonstration repose sur l'étude de la constitution du temporel des vingt-trois maisons féminines cisterciennes de la province ecclésiastique de Sens, suivant ainsi une démarche similaire à celle de l'étude régionale des cisterciens du sud de la France que l'auteure a publiée en 1986.

Dans la partie introductive (p. 3-46), l'auteure rappelle l'état de l'historiographie sur la question des moniales cisterciennes et souligne le consensus actuel autour de leur appartenance à l'Ordre – autrefois discutée. Elle en infère la prémisse essentielle de ses analyses : les abbayes féminines adoptèrent des solutions économiques similaires à celles des maisons masculines. Le cœur du propos (p. 47-219) présente sous cet angle les monographies des différentes institutions regroupées en cinq ensembles géopolitiques : les fondations de l'ouest de la province (p. 49-72), les fondations des comtesses de Chartres, de Blois et d'Auxerre (p. 73-99), les fondations de Blanche de Castille en région parisienne (p. 100-149), l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs à Paris (p. 150-190) et les monastères champenois (p. 191-219). L'auteure conclut (p. 223-235) que les cas présentés prouvent l'absence de spécificité des pratiques économiques en usage chez les cisterciennes de la région étudiée, que ce soit par rapport aux communautés féminines plus anciennes, notamment celles qui dépendaient du Paraquet ou de Fontevraud, ou par rapport aux abbayes masculines du même ordre – même si la surface économique de ces dernières demeurait en moyenne supérieure. L'ouvrage se termine par des notes de synthèse destinées aux non-spécialistes, des listes chronologiques de références (p. 237-249), puis l'appareil critique (p. 251-310), la liste des sources (p. 311-317) et la bibliographie (p. 317-336), ainsi qu'un index des noms propres judicieusement enrichi par la mention des auteurs récents (p. 337-342). L'ensemble constitue indéniablement une référence utile pour l'histoire des processus de fondation et du fonctionnement économique des vingt-trois abbayes concernées, et plus généralement pour le monachisme féminin du XIII^e siècle au nord de la Loire.

La méthodologie de la démonstration pose cependant problème. La problématique choisie répond davantage à un engagement de l'auteure – une volonté de réfuter de supposées représentations collectives péjoratives des moniales, qui sont en réalité les hypothèses d'auteurs anciens, abandonnées depuis les années 1970-1980 – qu'à une démarche scientifique. Les conclusions sont d'ailleurs présentées dès le début de l'ouvrage, avant même la synthèse des travaux existants et l'analyse des sources. L'auteure cherche par ailleurs à convaincre le lecteur qu'elle se positionne à contre-courant de l'ensemble de l'historiographie : elle omet pour cela un certain

nombre de travaux récents ou une partie du contenu des références citées, notamment lorsqu'ils contredisent ou anticipent ses propres hypothèses. La matière qu'elle présente signale en effet une particularité importante qui s'inscrit en faux contre le postulat d'un fonctionnement économique identique à celui des maisons masculines : c'est le rôle décisif des patronnes et des fondatrices dans la constitution du temporel. Elle confirme implicitement les résultats de diverses recherches de ces vingt dernières années qui ont conduit à faire de l'influence de la « dame du monastère » et du patronage exclusif de son lignage l'élément central d'une « économie des cisterciennes » caractéristique.

Le lecteur regrettera enfin que l'auteure ne soit pas revenue sur certaines de ses conclusions des années 1990 qui ont fait l'objet dans les années 2000 de réfutations spécifiques, détaillées et convaincantes, notamment concernant la datation des textes fondateurs de l'ordre cistercien (travaux de Chrysogonus Waddell) ou l'interprétation du cartulaire de La Cour-Notre-Dame (travaux d'Anne Lester). Il attendait une réponse aux observations de ces chercheurs ou une prise en compte de leurs apports, et non que leurs contributions fussent simplement ignorées.

Ghislain BAURY

Valérie Bessey et Werner Paravicini (éd.), *Guerre des manifestes. Charles le Téméraire et ses ennemis, 1465-1475*, Paris, De Boccard, coll. « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres » 52, 2017, 348 p.

Infatigable explorateur des archives bourguignonnes, d'une implacable érudition et d'une grande générosité dans le partage de ses immenses connaissances, Werner Paravicini (WP) a publié voici quinze ans la correspondance de Charles le Téméraire. Aidé de Valérie Bessey (VB) qui a donné naguère un très utile recueil des ordonnances militaires de la monarchie française, notre éminent collègue allemand fournit ici l'édition impeccable de textes-manifestes rédigés par le pouvoir bourguignon ou par ses adversaires désireux de lui répondre, entre 1465, année de la prise de pouvoir du comte de Charolais aux dépens de son vieux père Philippe le Bon, et 1475, année de ses tensions avec le duc de Lorraine, annonciatrices du collapsus final. Ce sont au total dix-sept textes en moyen français, moyen néerlandais et moyen allemand – suivis en ces deux derniers cas de traductions françaises – qui sont rassemblés et publiés avec tous les éclairages factuels, codicologiques, linguistiques, diplomatiques nécessaires, la tradition manuscrite et imprimée des documents avec les variantes, enfin la reproduction de certains. Le nombre total de notes de bas de page (3015), les trente pages de bibliographie couvrant le moindre détail, les cent pages d'introduction circonstanciée, offrant un résumé des manifestes paragraphe par paragraphe et une contextualisation ultra-précise, manifestent l'excellence de cette publication qui va procurer de précieuses sources aux historiens de la seconde moitié du XV^e siècle. Car si un certain nombre de textes sont connus, ils souffraient d'une édition imparfaite ou fautive.

L'ouvrage de WP et VB regroupe donc des écrits issus de la chancellerie bourguignonne ou de chancelleries adverses, écrits produits à des fins de communication politique constituant une des formes et un des outils des conflits ayant opposé le Téméraire et ses voisins. Il y eut une guerre des armes et une guerre des mots, pratiquée, pour cette dernière, au moyen de textes plus ou moins longs adressés à des destinataires plus ou moins nombreux, afin de prouver de quel côté était le bon

droit, de quel côté l'iniquité, et de les souder ainsi autour de leur seigneur naturel dont l'action militaire avait toujours besoin de justification dans ce monde de violences ultra-normées. Les dix-sept documents concernent la prise de pouvoir du fils de Philippe le Bon (1465), synonyme d'éviction des Croy ses proches conseillers – déjà impliqués dans l'affaire Coustain, cela aurait pu être rappelé ici plutôt que p. 35 –, éviction que le nouvel homme fort cherche à justifier par deux manifestes à charge largement diffusés ; l'ouverture de la guerre contre le Téméraire par Louis XI en 1470 (justification royale et réponse ducale) ; la trahison du bâtard Baudoin de Bourgogne, accusé par son demi-frère – en 1470 aussi – d'en vouloir à sa vie « par glaive ou par venin », infamie à quoi l'accusé et un de ses comparses répondent dans un communiqué sans doute jamais diffusé car d'une irrévérence extrême – le duc y était accusé de sodomie ; la dissension (1471) entre le Téméraire et Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, agent du roi en Picardie d'où Charles entend le déloger en vertu d'accords antérieurs, le comte lui répondant avec une brutalité bien peu rhétorique : le « cash » après le « trash » ; la mort du frère de Louis XI, Charles de Guyenne, dénoncée par le duc de Bourgogne comme résultant d'un parricide – au sens de meurtre d'un parent, en l'occurrence entre frères – pour justifier une guerre de vengeance menée avec le duc de Bretagne (1472) ; la succession de Gueldre (1473), quand la propagande ducale tente de justifier auprès des villes et instances des Pays Bas le bien-fondé de la succession bourguignonne au duché de Gueldre ; la guerre de Neuß (1474-1475) où se croisent proclamation légitimante de Charles et dénonciation de ses menées par l'empereur dont le second contre-manifeste est une déclaration de guerre ; enfin le conflit bourgondo-lorrain de 1475 au cours duquel le duc de Bourgogne s'adresse à René II de Lorraine et aux nobles d'un duché convoité pour sa position intermédiaire entre « par-deçà » et « par-delà ».

Dans sa riche introduction, WP se pose la question de la fabrication de ces documents, de leurs modes de diffusion (messagers, chevaucheurs) et de divulgation (le cri, le placard). Il pose aussi le problème de leur efficacité. L'existence de contre-manifestes est une première réponse à la dernière question, mais leur absence relativise les choses. Par exemple, il ne semble pas que des contre-libelles aient été rédigés dans l'entourage de Louis XI pour infirmer les abominables accusations de fratricide de 1472, ce que Commynes semble confirmer et expliquer en disant qu'ils furent de peu d'effet. Sans doute le roi de France avait-il un sens de l'honneur moins éruptif que son cousin. L'adresse d'une copie du manifeste aux bonnes villes de France soulève la question de la communication en terrain adverse. Le lecteur est aussi frappé par la gravité des griefs dont sont vectrices les lettres (sodomie, magie, empoisonnement, trahison) ainsi que par les détails dans lesquels se perdent certains écrits, détails qui font penser à des documents de nature judiciaire, tout comme l'argumentaire déployé de l'honneur lésé, du haineux non crédible et de la vengeance à prendre, mais détails qui amoindrissent la force du message. La plupart de ces documents présentent une narrativité située entre la chronique et l'archive de justice. Sans doute faudrait-il se pencher de près sur le discours de ces manifestes, les rapprocher par exemple des échanges du même ordre qui eurent cours entre l'empereur et le pape au temps de Frédéric II (voir les études de Benoît Grévin), les décortiquer pour mettre en évidence leur mécanisme et leur fonctionnement. On ne reprochera pas aux éditeurs de ne pas l'avoir fait, on les remerciera de permettre à d'autres de le faire grâce à cette publication en tout point remarquable.

Franck COLLARD

Marie-Madeleine de Cevins, *Mathias Corvin. Un roi pour l'Europe centrale (1458-1490)*, Paris, les Indes savantes, 2016, 424 p.

Une somme, et quelle somme ! Une biographie certes, mais aussi une mise au point nette et précise de tout ce que le lecteur peu familier des espaces géographiques et politiques de l'Europe centrale et, généralement, ignorant des langues qui s'y pratiquent – y compris, hélas, l'allemand –, doit connaître pour contextualiser l'aventure exceptionnelle et atypique de ce roi de Hongrie qui a marqué de son sceau non seulement l'histoire du royaume magyar, mais aussi celle de la Bohême et de l'Autriche. Aussi trouvera-t-on de longs développements sur la Valachie, la Transylvanie, la Bohême, l'Empire ottoman, la Pologne et cela va de soi, la Hongrie des Arpád, des Angevins et des Luxembourg. Des hors-sujets, diront certains, et ils auront bien tort ! Non seulement la trame événementielle indispensable est précisée, mais les enjeux des historiographies nationales, incessamment réactivés, trouvent place dans des exposés dépassionnés. Un exemple : la mention de la thèse controversée de la continuité daco-roumaine dans le développement sur la Valachie et la Transylvanie.

Revenons à Mathias Corvin, né en 1443 à Cluj (Kolozsvár). Une généalogie fantaisiste voulut en faire un petit-fils de l'empereur Sigismond, une autre le dota d'ascendances romaines et divines, il y eut même des affabulations turques... Les faits sont maintenant bien établis : la famille paternelle des Hunyades a ses racines dans une Valachie qu'elle quitta en 1409, lorsque Sigismond, roi de Hongrie, au service duquel elle était passée, lui octroya le domaine de Hunedoara en Transylvanie. Le père de Mathias fut le fameux Jean de Hunyad (Hunyadi János, 1407/09-1456), le pourfendeur des Turcs, le sauveur de Belgrade en 1456. Ses talents militaires, son mariage avec Élisabeth Szilágyi, d'une grande famille aristocratique hongroise, le propulsèrent, au temps des incertitudes politiques du règne de Ladislas le Posthume, à la tête du royaume de Saint-Étienne comme gouverneur général en 1446, puis capitaine général en 1452. Il en profita pour se constituer un gigantesque domaine foncier (carte p. 84). La crise successorale ouverte par la mort en 1457 de Ladislas le Posthume fut mise à profit par le clan/camp des Szilágyi, mené par Élisabeth et son frère Michel, pour faire accéder au trône de Hongrie, au terme de rudes tractations le jeune Mathias, le fils du héros, élu le 24 janvier 1458 au champ du Rákos et intronisé le 14 février dans l'église de la citadelle de Buda. On évitait ainsi un roi étranger. Mais à la différence de ses prédécesseurs, qui tous pouvaient alléguer une ascendance royale depuis les Arpád, Mathias n'était pas de sang royal ; de plus l'empereur Frédéric III retenait à Vienne la Sainte Couronne sans laquelle un roi « en chapeau » n'était roi que de nom. Mathias dut déjouer de nombreux complots ourdis par les grandes familles hongroises, les Gara, les Cilli et même les Szilágyi après que le neveu eût poussé vers la sortie l'oncle Michel, se constituer une clientèle – le haut clergé, les chevaliers de la moyenne noblesse, les lignages éloignés de la cour –, user subtilement du pardon, de l'amnistie et des récompenses envers les repentis. Au terme de négociations difficiles avec Frédéric III, il récupéra la couronne (et la ville de Sopron) contre 80 000 florins et un pacte de succession mutuelle, et fut couronné et sacré le 29 mars 1464, selon la tradition, à Székesfehérvár.

Dans une Europe qui, à l'ouest et en Italie, évoluait politiquement vers l'*absoluta potestas* du prince, la Hongrie tenait fermement à sa constitution nobiliaire fixée dans le marbre de la bulle d'Or d'André II. M.-M. de Cevins dresse un tableau très complet des institutions du royaume. En ce domaine, Mathias fut un pragmatique, il les respecta, convoqua 28 fois en 32 ans de règne l'assemblée des ordres, fit entériner ses décisions par le conseil royal, organe-clé du gouvernement depuis les Arpád.

Parallèlement, il promut un personnel politique d'*homines novi*, parfois choisis dans sa famille, doubla le conseil royal par un conseil restreint – cinq à sept prélats et barons –, et souvent confirma les libertés nobiliaires contre l'octroi de subsides. Les recettes du trésor quadruplèrent durant son règne, les non-privilegiés virent leurs charges multipliées par six. Le clergé ne fut pas épargné par une régle exagérément allongée, ni la noblesse par un *subsídium*, impôt extraordinaire qui frappait même les possesseurs d'une seule tenure (les 2/3 de l'effectif noble). Les résistances furent vives. La Transylvanie se souleva en 1467 à l'initiative des notables saxons et des nobles hongrois contre une fiscalité qui mettait fin à son régime d'exception. En 1471, lorsque Mathias lança son offensive contre la Bohême qui venait de perdre son roi Georges de Podébrady, une véritable conjuration de barons et de membres du clergé, dont Jean Vitéz, opposée à cette aventure qui détournait la Hongrie du vrai danger, à savoir le Turc, se noua, avec l'objectif de mettre un prince polonais sur le trône et de relancer la croisade. Il n'y avait pas, en Hongrie, une bourgeoisie urbaine susceptible de faire contrepoids à la noblesse nombreuse. Le pouvoir demeurait donc partagé, Mathias maintenant un équilibre subtil entre d'une part les grands barons et magnats, entourés d'une nombreuse *familiaritas* et dont les domaines étaient de véritables enclaves, et de l'autre, des hommes nouveaux auxquels il confiait en particulier l'administration des comitats. La situation était d'autant plus difficile que la conjoncture économique n'était guère favorable. La Hongrie, comme toute l'Europe centrale, amorçait son décrochement par rapport aux royaumes de l'Ouest : démographie stagnante (3 millions d'habitants, hors Croatie), faible urbanisation (12 000 citadins à Buda, 30 villes royales, 12 foires), déclin de l'extraction des métaux précieux, commerce déficitaire (importations de produits fabriqués textiles et métallurgiques contre exportation de métaux bruts, de sel, de vins et de bovins, ces deux derniers secteurs en expansion et promis à un bel avenir), compensé par le florin d'or remarquablement stable. Cette atonie contraste avec le prestige intellectuel et artistique que la Hongrie connut sous le roi Mathias, qui avait reçu une excellente éducation, et qui fit du royaume un centre de renaissance humaniste dans le sillage de l'Italie et bien avant les royaumes d'Occident, Mathias avant François I^{er}. Les prémisses dataient de Sigismond, qui avait appelé à sa cour Vergerio le Vieux, lequel avait formé Jean Vitéz et son cercle. À la seconde génération s'illustra le neveu de Vitéz, Janus Pannonius, grand helléniste, évêque de Pécs. Un nouvel élan fut donné en 1476, lorsque Mathias, veuf depuis 1464 de Catherine de Podébrady, fille du roi de Bohême, épousa Béatrice d'Aragon, fille du roi de Naples, qui amena dans sa suite divers savants et artistes. Le mécénat royal multiplia les chantiers, à Visegrád, à Buda. Le gothique tardif international céda devant les innovations de la Renaissance. Ammanatini, élève de Brunelleschi, œuvra en Hongrie. La chapelle royale accueillit des musiciens de toute l'Europe. Les destructions turques n'ont laissé subsister malheureusement que de trop rares vestiges. Le témoignage le plus éclatant de cet âge d'or culturel fut la *Corviana*, magnifique bibliothèque de 2 500 volumes, surtout des manuscrits (bon nombre de grecs), la seconde d'Europe après celle du Vatican. Il subsiste 216 ouvrages, dont 50 sont en Hongrie. Les Franciscains critiquèrent le coût du mécénat royal et de la politique culturelle, qui absorbait, après le mariage napolitain, un dixième des revenus de l'État. C'est bien moins que ce qui était dévolu à l'armée.

La fameuse « armée noire », 10 000 cavaliers et 6 000 fantassins, était une troupe d'élite de mercenaires (beaucoup de Tchèques) ; elle englobait jusqu'aux deux tiers des ressources de l'État. Elle venait en renfort de la bannière royale, des *banderia* des grands, de l'armée des tenures (un archer par 20 paysans, 40 000 hommes, piètres combattants) et de l'armée des frontières, déployée en Croatie, nourrie par les Serbes réfugiés devenus les hussards de la cavalerie légère. À la fin du règne,

Mathias pouvait aligner entre 60 et 90 000 hommes. Le coût était énorme. La justification affichée d'un tel effort était la défense de la Hongrie, et par-delà, de la Chrétienté, menacées par les armées du sultan. Les Turcs avaient conquis la Serbie, une partie de la Bosnie, réduit la Valachie au rang de province vassale, malgré la résistance du fameux Vlad l'Empaleur. Mathias était parfaitement conscient de son infériorité en face d'un empire de 25 millions d'habitants qui pouvait mobiliser une immense armée. D'autre part, l'heure n'était plus à la croisade, en dépit des objurgations du pape. Rome et Venise pouvaient bien fournir quelques subsides, le compte n'y était jamais. Mathias, adepte avant l'heure de la *Realpolitik*, répliqua militairement lorsqu'il y était vraiment contraint (les années 1476-1483, la Transylvanie étant envahie et la Moldavie menacée) ; mais le plus souvent il adopta une posture défensive, renforça par une double dispositif de forteresses les frontières méridionales et orientales, rechercha le compromis, au prix même de clauses déshonorantes, lorsqu'il négocia secrètement avec Mehmet II le respect de l'intégrité des territoires hongrois que les armées turques traversaient quand elles allaient piller et ravager les duchés de l'Autriche intérieure (Styrie, Carinthie, Carniole). À partir de 1483, Mathias fut en paix avec le sultan. Cette passivité fut violemment reprochée à ce fils-traître qui démérait de son père. En se trompant d'objectif, Mathias n'était-il pas plus ou moins responsable des désastres futurs, Mohács, la tripartition du royaume et la fin de l'indépendance ? Car Mathias eut d'autres ambitions qui le détournèrent du grand combat de chrétienté. Voulut-il être un nouveau Sigismond de Luxembourg, réunir sur sa tête les trois couronnes, Saint-Étienne, Saint-Venceslas et Saint Empire ? Le combat contre Georges de Podébrady, le roi hussite de Bohême, excommunié par Paul II, pouvait encore passer pour une défense de la religion romaine. La guerre contre l'empereur Frédéric III n'avait pas un tel alibi. Mathias, avec l'appui de seigneurs catholiques, réussit à se faire élire roi de Bohême en 1469 ; mais à la mort de Podébrady, les ordres du royaume élurent un Jagellon, descendant de Sigismond. Mathias se maintint en Moravie, en Silésie et dans les Lusaces, tandis que son rival conservait la Bohême, le cœur de la couronne de Saint-Venceslas (traité d'Olomouc, 1479). L'historiographie nationale tchèque fit de Mathias un tyran, ce qu'il ne fut pas. Il n'y eut pas annexion à la Hongrie, les institutions anciennes furent maintenues. Certes la pression fiscale s'accrut, mais elle ne fut pas plus forte qu'en Hongrie. L'invasion des provinces autrichiennes, au terme de longs différends avec l'empereur, aboutit en 1485 à l'entrée de Mathias à Vienne où il mourut cinq ans plus tard. Pas plus qu'en Moravie et Silésie, il ne modifia la constitution de la Basse-Autriche. Mais l'élection en 1488 de Maximilien de Habsbourg comme roi des Romains ruina les ambitions impériales et dynastiques qu'il avait pu nourrir. Mathias impérialiste ? Mathias précurseur, avec le dessein de construire un vaste État au cœur de l'Europe par l'union de plusieurs royaumes (il n'était pas le premier à la tenter) ? L'autrice ouvre ces perspectives, déjà suggérées par le titre même du ouvrage.

La fin du règne, qui est aussi le temps du grand mécénat, fut hypothéquée par la question de la succession. De ses deux unions, Mathias n'avait pas d'héritier légitime. Il élut comme successeur son fils bâtard Jean, né en 1473, mais devant les oppositions, il conclut un compromis successoral avec Frédéric III : le Habsbourg hériterait du trône hongrois, Jean étant dédommagé par un royaume de Croatie-Bosnie. Rien ne se passa comme prévu. Le Jagellon de Bohême Vladislav fut élu roi de Hongrie, ce qui facilita la réunification du royaume de Bohême dans son cadre antérieur ; et le Habsbourg récupéra sa capitale. Rien ne survécut des conquêtes de Mathias.

En définitive, un bilan médiocre ? C'est oublier l'œuvre de restauration intérieure d'une Hongrie devenue un royaume stable et craint, foyer de Renaissance,

siège d'une cour raffinée fréquentée par les savants et artistes italiens. Surtout, le règne de Mathias apparaît comme la dernière époque d'une grande Hongrie indépendante, sous un roi national, avant la décadence jagellonne, les invasions turques, la tripartition, la domination Habsbourg. La nostalgie aidant, Mathias devint très vite un personnage de légende, le roi juste, généreux pour les pauvres, le roi déguisé pour connaître incognito la condition de ses sujets. Les récupérations du personnage, le dernier roi de l'indépendance, ignorèrent finalement les clivages politiques, que l'on soit au temps du printemps des peuples, dans la petite Hongrie de Trianon ou celle du communisme.

Un cahier d'illustrations en noir et en couleurs, un index, une chronologie, des généalogies, et surtout une magnifique bibliographie thématique et multilingue, où tout ce qui a pu être écrit en hongrois est collationné, complètent cet ouvrage, qui sait, sans pédanterie, donner sa place à une érudition nécessaire, tout en ouvrant au grand large les vastes espaces de cette partie d'Europe encore trop peu et trop mal connue, dont les problèmes actuels ne se comprennent pas sans la connaissance d'un passé qui est ici révélé avec une parfaite maîtrise.

Claude MICHAUD

Jean-Marie Le Gall, *Les Guerres d'Italie (1494–1559). Une lecture religieuse*, Genève, Droz, coll. « Cahiers d'Humanisme et Renaissance » 138, 2017, 218 p.

Le nouvel opus de Jean-Marie Le Gall pose sur les guerres d'Italie – cette longue et complexe séquence de conflits mobilisant les principales puissances européennes pour le contrôle de la péninsule – un regard où le fait guerrier cohabite avec les pratiques, les sensibilités, autant dire les différents rapports au monde qu'induit l'adjectif « religieux ». Il expose une vision large, profonde et subtile de la période, réévaluant au passage près de deux siècles d'historiographie.

L'auteur part du constat que, d'une part, les guerres d'Italie coïncident presque parfaitement avec l'émergence en Europe de cette effervescence spirituelle et sociale que l'on appelle « Réforme » et que, d'autre part, rares sont les travaux qui mêlent ces deux phénomènes afin de comprendre la période. La polarisation de la discipline historique autour d'une histoire politique et militaire, majoritairement anticléricale, au XIX^e et au début du XX^e siècle puis, au XX^e siècle, autour d'une histoire des phénomènes religieux et culturels méfiante par réaction envers toute histoire politico-militaire peut expliquer ce phénomène. Comment ne pas considérer, pourtant, que la guerre est vectrice de discours religieux : les soldats espagnols, français ou impériaux qui traversent l'Italie apportent ou rapportent conversations, chants et plaquettes imprimées qui disent les bouleversements spirituels des individus et des groupes. Les armées précipitent ainsi les transformations religieuses et donnent à voir, dans cette première moitié de XVI^e siècle, l'Italie comme une terre de réformes.

Le souci d'apporter de la nuance est au cœur de ce travail où l'A. bat en brèche trois idées reçues sur les guerres d'Italie. Elles ne seraient qu'un cortège de massacres et d'horreurs qui tétanisent les populations : pas seulement, nous dit J.-M. Le Gall. Elles sont aussi un temps d'espérance eschatologique et de rénovation des institutions politiques et sociales, le religieux étant inextricablement lié, dans l'ouvrage, aux modes d'organisation des communautés humaines et à leur vie politique. Elles verraient s'affirmer une papauté sécularisée, se préoccupant avant tout de l'accroissement de son État et des intérêts des clans pontificaux : à cet aspect des choses, il

faut ajouter le souci constant des pontifes romains de se poser en garants de la paix en Italie et dans la chrétienté, en recourant notamment aux armes spirituelles. Enfin, la période verrait émerger l'accusation d'hétérodoxie comme une arme purement politique visant à disqualifier un adversaire et ses partisans : pourtant, le rapport des princes européens à l'hétérodoxie italienne s'avère plus complexe ; il permet de comprendre l'état des alliances en Italie et constitue un élément déterminant de l'image politique de Charles Quint – à tout le moins avant Mühlberg – et de François I^{er}.

Le cœur de l'ouvrage repose sur la comparaison entre les guerres d'Italie et les guerres de Religion. L'A. se demande si la violence guerrière propre à chacune de ces deux séquences historiques est comparable. Sa réponse est des plus nuancées à nouveau. Certes, les courants eschatologiques qui traversent l'Italie charrient une certaine violence religieuse, notamment un désir de purification du monde que l'on trouve par exemple lors du sac de Rome. Toutefois, l'éducation militaire des nobles et des hommes d'armes, principaux acteurs de ces conflits, leur a appris à dépassionner l'acte de tuer. Ils se comportent en professionnels de la guerre dont la violence est réglée et régulée, non en zélotes. L'ouvrage insiste ici sur un phénomène qui prend racine dans les XIV^e-XV^e siècles, soit l'hyper-professionnalisation de la guerre. La création de corps d'armée réguliers par les rois de France et d'Angleterre, au cours de la guerre de Cent Ans, ainsi qu'une tendance de plus en plus grande des nobles guerriers à maîtriser le droit de la guerre – prolongement du concept de « guerre juste » – apportent de la cohésion à un univers des gens de guerre où chacun maîtrise un ensemble de compétences techniques, juridiques et sociales de plus en plus précis. Dans le même temps, l'A. avance qu'il n'est pas exclu de penser qu'au contact des mouvements eschatologiques et hétérodoxes, une part de la noblesse a été, en quelque sorte, préparée à des formes de violence qui s'exerceront pleinement lors des guerres de Religion.

La présentation des guerres d'Italie comme l'apex d'une poussée d'eschatologie « révolutionnaire » ou de « prophétisme révolutionnaire » constitue l'une des autres idées forces du livre. L'A. rappelle qu'au début des guerres d'Italie se conjuguent des tendances eschatologiques anciennes et d'autres plus récentes, portées par l'humanisme civique, de retour à la lettre des Pères de l'Église et, dans le même temps, à un idéal communal ressourcé et des libertés urbaines restaurées. La religion civique cristallise ces aspirations diverses car elle fonctionne comme une boîte à outils où le particularisme des pratiques, fondement d'une identité urbaine, sert à ceux qui veulent agir pour restaurer les libertés ; elle est aussi le lieu où s'expriment des tendances au ressourcement spirituel et moral. Prophètes et presque-saints pullulent. Ces personnages au profil social qui les désigne comme des révolutionnaires en puissance – membres du clergé inférieur, souvent coupés de tout réseau qui leur offrirait la possibilité d'une ascension au sein de l'Église – en appellent à une *renovatio ecclesiae* qui est aussi une *renovatio mundi*. Et ils essaient principalement dans les villes, d'où la coïncidence entre foyers d'hétérodoxie religieuse et révoltes urbaines, le cas de Savonarole à Florence étant bien sûr exemplaire. Les rois de France et les empereurs tentent d'orienter cette « attente théologico-politique » (p. 78) pour servir leurs desseins, tous tentant de s'inscrire dans l'image de l'empereur des derniers temps de la tradition joachimite. Mais on perçoit bien qu'il existe un décalage entre cette image de souverain providentiel et les aspirations sociales que portent les hétérodoxies italiennes. Par exemple, l'effritement rapide de la popularité de Charles VIII lors de sa descente italienne en 1494-1495 s'explique très bien dans cette perspective : incapable d'accéder complètement aux demandes des cités italiennes, de peur d'affoler ses alliés et ses adversaires potentiels, il perd rapidement le soutien du monde urbain italien. En outre, cette image de prince universel et

salvateur est aussi revendiquée par le pape. La bataille pour l'universalité à laquelle se livrent ces trois acteurs – empereur, pape et roi de France – entraîne nombre de complications d'ordre politique et diplomatique : ceux-ci s'esquivent et évitent de se rencontrer directement. Comment, en effet, se tenir à côté d'une autre figure universelle, sinon au risque de voir son propre pouvoir symbolique diminué ?

Aucun ouvrage historique ne peut prétendre à l'exhaustivité, terme qui ne veut d'ailleurs pas dire grand-chose dans les sciences sociales. Toute histoire est choix et ceux de J.-M. Le Gall sont clairement définis et mis au service d'une démonstration solide. Le tardo-médiéviste que je suis a pourtant tendance à penser que certains des choix posés par l'A. continuent de présenter les guerres d'Italie comme une période de rupture, alors que je préfère y voir l'amplification de processus plus anciens. Certes, ce phénomène n'est pas uniforme. Par exemple, l'analyse du concept de « Bon Français » montre clairement son enracinement tardo-médiéval et les apports de la période des guerres d'Italie. En revanche, peut-être aurait-il fallu raccrocher l'eschatologie « révolutionnaire », caractéristique de l'Italie de la période, à l'histoire longue des mouvements spirituels italiens. L'Italie tardo-médiévale fut en effet traversée par des courants eschatologiques puissants (le joachimisme, les franciscains spirituels, les flagellants) qui, eux aussi, ont épousé et catalysé les revendications sociales de leur temps. De même, il serait intéressant de montrer que l'Italie faisait partie de l'horizon culturel des rois de France, de la noblesse française et des gens de guerre depuis deux siècles déjà. Il n'y a donc pas de découverture complète de l'Italie car des liens diplomatiques et lignagers (pensons à la présence orléanaise à Asti, aux occupations de Gênes et de Florence, à la présence angevine à Naples) ou encore des récits historiographiques existaient. Le mérite de tout grand texte historique est de pousser le lecteur à réfléchir sur les acteurs et les structures d'une époque, ainsi que sur les pratiques des historiens du passé et du présent autour d'un même objet d'histoire. *Les Guerres d'Italie (1494–1559). Une lecture religieuse* atteint indubitablement cet objectif : il fait bouger des lignes historiographiques et, ce faisant, fait de l'histoire une discipline vivante.

Jonathan DUMONT

Dénes Harai, *Au nom de la reine. Henri de Navarre, lieutenant général de Jeanne d'Albret (1572)*, Pau, Presses de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, coll. « Cultures, Arts et Sociétés », 2019, 140 p.

Le neuvième volume de la collection « Culture, Arts et Sociétés », publié par l'université de Pau et des Pays de l'Adour, met à la disposition des chercheurs comme des amateurs d'histoire locale un nouvel éclairage sur Henri de Navarre, lieutenant général de sa mère Jeanne d'Albret au cours du premier semestre de l'année 1572. L'A., rattaché au laboratoire ITEM Identités, Territoires, Expressions, Mobilités, choisit de présenter ses recherches en trois temps. Tout d'abord, l'analyse des modalités de la nomination d'Henri de Navarre comme lieutenant général, sans doute entre le 14 et le 18 janvier 1572. Durant les cinq premiers mois de cette année, Henri « prince de Navarre, lieutenant général représentant la personne de la Roïne, sa mère, par toutes ses terres et pays » est retenu par le règlement d'affaires politiques en Béarn, en dehors des limites du gouvernement de Guyenne et en dehors des frontières du royaume de France. Ensuite vient le temps de la description de l'entourage de ce prince avec des conseillers, des secrétaires et d'autres serviteurs qui ont la charge du fonctionnement de la Maison du prince de Navarre pendant

la lieutenance générale. Ces membres de la noblesse protestante remplacent progressivement dans les années 1560 un premier groupe de serviteurs catholiques, en application de la politique de « protestantisation » du Béarn. Enfin, de bonnes pages permettent de mieux circonscrire l'action politique menée par le lieutenant général dans sept grandes catégories entre février et mai 1572 : armes (36 % du corps des actes retrouvés), finances (18 %), institutions (14 %), libéralité (10 %), justice (8 %), service (8 %) et domaine (6 %). Trois thèmes ressortissent de ces actes. Le premier montre un lieutenant général soucieux de solder la troisième guerre de religion dans ses dimensions militaires et financières. Le deuxième touche au contrôle des institutions béarnaises par Henri de Navarre, et en particulier, le Conseil souverain de Béarn, dont le rôle est central sur les plans politiques (enregistrement des ordonnances et règlement du pouvoir souverain) et judiciaire (instruction des procès). Ainsi les conseillers compromis lors de l'occupation catholique de 1569 sont remplacés par des protestants. Troisièmement, il met en œuvre la politique religieuse de Jeanne d'Albret, pour ce qui est de sa volonté de déployer les ordonnances ecclésiastiques béarnaises (promulguées à Pau le 26 novembre 1571) et de les transposer au royaume de Navarre.

En fin de volume sont publiées quelques annexes qui ne sont pas toutes dues à l'A. Ce dernier reprend en particulier le très bel appareillage cartographique présent dans la thèse publiée de Marie-Hélène Grintchenko (*Catherine de Bourbon 1559-1604. Influence politique, religieuse et culturelle d'une princesse calviniste*, Paris, Honoré Champion, 2009). Il n'en demeure pas moins qu'un effort notable a été mené, dans le cadre du projet AcRoNavarre (Actes Royaux des souverains de Navarre XV-XVI^e siècles). Une cinquantaine d'actes font ainsi l'objet d'une analyse, croisée avec la correspondance déjà connue ainsi que les témoignages des historiens du XIX^e siècle (Nicolas Bordeneuve, Arnaud Communay, Armand de Dufau de Maluquer, Louis Lochard, Paul Raymond, Pierre Salefranque, en particulier). Cet apport scientifique est précieux puisqu'il porte sur un angle mort de l'historiographie et permet de considérer l'exercice de la lieutenance générale comme un moment important de la formation politique d'Henri de Navarre, futur Henri IV.

Véronique CASTAGNET

Jean-Pascal Gay, *Le Dernier théologien ? Théophile Raynaud (v. 1583-1663), histoire d'une obsolescence*, Paris, Beauchesne, coll. « Théologie historique » 127, 2018, 487 p.

Cet ouvrage, issu d'une Habilitation à diriger des recherches, traitant d'un théologien totalement oublié aujourd'hui, porte une très grande ambition. Il envisage en effet la théologie comme un savoir certes spécifique, mais répondant aux règles habituelles de la constitution des savoirs ; il s'agit, par conséquent, de l'étudier de manière historique et non, comme c'est presque toujours le cas, avec une approche internaliste et confessionnelle. Toute la question, dès lors, est de savoir ce que cette démarche révèle, qu'une étude traditionnelle laisserait en creux. Le sujet n'est donc pas une biographie de Raynaud (sa vie n'est résumée en quelques pages que dans le chapitre 2) ni une étude de ses œuvres fort nombreuses et toutes en latin, même si la plupart d'entre elles sont ici analysées longuement, mais plutôt une interrogation sur l'évolution de ce savoir particulier qu'est la théologie, encore considérée comme la « reine des sciences » au début de l'époque moderne. En outre, ce livre est une contribution importante à l'histoire de la Compagnie de Jésus dont J.-P. Gay

est l'un des grands spécialistes, et dont il étudie avec précision certains éléments de son fonctionnement.

L'A. commence par s'attaquer à un paradoxe : Raynaud, jésuite de la province de Lyon, auteur extraordinairement fécond dans presque tous les domaines, a été très connu de son vivant. La publication de ses *Opera omnia* a été l'occasion pour ses confrères de montrer sa célébrité européenne comme érudit et surtout comme théologien ; mais la réception de ces *Opera omnia* valorise surtout leur aspect savant et érudit. Au fil du temps, on insiste de plus en plus sur l'aspect curieux de ses recherches, sur son style polémique, outré, prolix, sans goût, et sur son penchant pour la compilation plus que pour la réflexion ; autrement dit, on pose un jugement littéraire sur son œuvre, chaque notice bibliographique reprenant et amplifiant ces critiques, jusqu'à faire de Raynaud un auteur désormais sans intérêt autre que de représenter un état totalement dépassé de la théologie. Cette évolution bibliographique se double d'une patrimonialisation locale du jésuite par les auteurs lyonnais qui n'empêche pas une marginalisation progressive due à la prise en compte de la bibliographie plus générale. En Italie, en revanche, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle Raynaud reste une référence, notamment pour Muratori en raison de ses textes sur la censure et sur les dévotions, même si la dévalorisation par la bibliographie française commence à apparaître. Ce que cette bibliographie montre, c'est finalement une contestation, particulièrement en France, de la prétention de la théologie à absorber l'ensemble des savoirs et ce dès le milieu du XVII^e siècle.

Il faut donc comprendre ce qui a fait le renom de Raynaud et qui, dès la fin du XVII^e siècle, apparaît dépassé. Une comparaison avec d'autres jésuites de la même génération montre qu'il a été très tôt repéré pour sa compétence théologienne mais considéré comme peu apte au gouvernement, ce qui l'a cantonné aux tâches d'écriture et de publication ; en retour, ses succès en ce domaine lui confèrent une autorité réelle. Il peut ne pas tenir compte des conseils de modération donnés par les autorités de l'ordre et publier même quand cela lui est interdit, grâce à ses réseaux, une mauvaise chaîne d'information dans la Compagnie et des variations dans les avis des supérieurs, dont Raynaud sait jouer. Raynaud cultive en effet des liens avec les élites locales, les milieux savants, les Carmes et les Chartreux, certains jésuites et, surtout, il entre dans la clientèle des Barberini et de la Maison de Savoie ; son savoir, son expertise théologique lui permettent d'acquérir un capital social qui le protège contre ses adversaires, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'ordre. Au passage, ce chapitre nous en apprend beaucoup sur l'évolution des carrières jésuites et sur la notion d'obéissance. Ce dernier point est approfondi dans le chapitre 3, qui montre que Raynaud peut à la fois défendre les jésuites sur les questions doctrinales, les spécificités de l'ordre, ses orientations pastorales, et critiquer vertement les relations trop fortes entre religieux et laïcs induits par l'existence de pensionnats et surtout l'autoritarisme des gouvernants de l'Ordre. Ces critiques, qui lui valent des sanctions, sont formulées au nom d'un idéal de vie religieuse et surtout en vertu du savoir théologique qui, pense-t-il, devrait être juge des bonnes pratiques.

Mais Raynaud a maille à partir avec les autorités de son ordre comme avec les autorités politiques, ce qui lui vaut un emprisonnement et un exil. C'est que, Savoyard intégré à la province jésuite de Lyon, il est confronté au gallicanisme des jésuites français et aux affrontements entre France et Savoie dans les années 1630. Cela l'amène à réfléchir à l'amour de la nation, ce qu'il fait en théologien moraliste en se demandant ce qu'est un amour ordonné de la nation. Au nom d'un universalisme ecclésiologique il peut critiquer radicalement les excès du patriotisme, la présence des religieux à la cour et les prières contre les ennemis. Mais son traité intitulé *Amor crucifixus* ne rencontre aucun écho alors même que le sujet est brûlant, ce qui témoigne que ce n'est plus en termes théologiques que se pose la question. Souvent

censuré pour ses écrits, mais aussi censeur de nombreux ouvrages, Raynaud ne critique pas le principe même de la censure ni les prérogatives romaines en ce domaine, mais il refuse la manière dont elle fonctionne, en étant politisée, mise au service des partis, de l'opposition des Dominicains aux Jésuites, exercée par des gens incompétents ; pour lui, elle doit être le fait de théologiens compétents et intègres.

Raynaud écrit dans un contexte précis, la méfiance des autorités jésuites face à la mystique, à la direction spirituelle des femmes et à l'accompagnement de congrégations religieuses féminines. Ses textes sur le sujet sont très misogynes. Il dévoile une masculinité inquiète d'une possible dévirilisation du savoir. La théologie ne peut être pour lui qu'une affaire d'hommes et la sujétion féminine est vue comme naturelle, provenant d'un ordre divin. Cela pose évidemment problème dans la mesure où la Réforme catholique cherche à promouvoir la piété et l'apostolat des laïcs, notamment des femmes. Raynaud participe à bien d'autres débats du temps, comme sur l'autorité du pape où il défend l'infailibilité pontificale contre le gallicanisme, sur la liturgie, sur la défense des vœux et de la vie religieuse, sur diverses pratiques de dévotion, etc. Il passe pour rigoriste. L'A. montre bien qu'alors que les rigoristes cherchent à faire coïncider conscience et droit, la problématique de Raynaud est différente, en ce qu'il veut censurer le droit par la théologie : il prend acte de la tension croissante entre conscience et droit pour rappeler l'impératif de la perfection.

Cela nous amène à la problématique centrale du livre, la fin de la théologie dont Raynaud serait l'un des symptômes. Bien entendu, la théologie n'a pas disparu dans les années 1660, elle est même toujours vivante aujourd'hui même si, en France au moins, son statut de savoir légitime est contesté. Mais ce que l'A. veut mettre en avant surtout dans le dernier chapitre du livre et dans sa trop courte conclusion, c'est que la théologie a perdu sa place dans l'ordre des savoirs. L'exemple de l'incorruption des cadavres, signe de sainteté, est parlant : Raynaud donne son opinion théologique sur ce cas mais se montre incapable de conclure ; la théologie peut porter sur tous les sujets mais ses critères sont désormais jugés insuffisants pour déterminer une vérité définitive. Raynaud tient pourtant à affirmer la prééminence de la théologie. Cela explique un paradoxe : Raynaud est très souvent polémique et pourtant il ne participe pas aux controverses du temps. C'est qu'il débat en latin, pour un public savant, et s'adonne par conséquent à la *rabies theologicae*, non à une raillerie qui aurait pour but de gagner un vaste public, à la manière de Pascal dans les *Provinciales*. Pour lui, la théologie doit rester une affaire de professionnels où les opinions peuvent être débattues féroce, mais entre théologiens et avec des arguments théologiques. C'est en ce sens qu'il intervient contre le jansénisme : le seul moyen de le combattre est de permettre aux théologiens de débattre librement de la grâce.

Le drame de Raynaud, montre l'A., est que le traitement de tous les sujets par la théologie et par des théologiens de profession entre en contradiction avec la dynamique du catholicisme tridentin. La professionnalisation en cours entraîne de nouveaux rapports de genre, avec l'importance de la piété et du savoir féminins, une autorité nouvelle d'un public moins savant, un savoir qui se diffuse largement et le développement de nouvelles branches du savoir, des rapports d'autorité au sein du catholicisme qui se déplacent, une politisation des questions religieuses, etc. Dans ce cadre, la théologie ne peut plus être le savoir universel, la « reine des sciences », capable d'apporter des certitudes dans tous les domaines. Raynaud cherche à résister à cette évolution par l'étendue des sujets qu'il traite. Mais les difficultés rencontrées pour la publication de ses *Opera omnia* et la marginalisation, puis l'oubli dans lesquels sont tombées ses œuvres témoignent de cet échec.

J.-P. Gay montre à travers cette étude de cas comment un savoir peut perdre de sa pertinence au sein d'une société, sans pour autant disparaître. En ce sens, ce livre

est une contribution importante à l'histoire des savoirs et il serait vraiment dommage qu'il ne soit lu que par les spécialistes d'histoire religieuse ou, pire, de la théologie. En effet, par rapport à l'évolution des contenus théologiques qu'apporterait une histoire internaliste de la théologie, il ne nous apprend pas grand-chose : Raynaud n'est pas un Augustin d'Hippone, un Thomas d'Aquin, pas même un Jansenius, un Arnauld ou un Suárez ; mais on en apprend beaucoup sur ce type particulier de savoir qu'est la théologie et sur sa progressive obsolescence. Peut-être la démonstration aurait-elle été plus claire et plus percutante si l'A. avait défini de manière plus précise ce qu'est la théologie (quelle différence avec la spiritualité, avec la littérature pastorale, sur lesquelles les historiens se sont davantage penchés ?) et sur ce qu'il appelle la confessionnalisation catholique (ne présente-t-elle pas de multiples nuances, alors qu'elle apparaît ici souvent comme un bloc ?). Il y aurait là matière non à contester les conclusions de l'auteur, mais à peut-être aller encore plus loin. Cette réflexion sur l'évolution de la théologie comme savoir n'est pas le seul apport du livre. À la manière de la *microstoria*, la biographie d'un jésuite somme toute mineur, bien qu'il ait eu son heure de (grande) gloire, permet de comprendre en profondeur le fonctionnement de la Compagnie de Jésus, les stratégies d'auteur, la fabrique du savoir théologique. On l'aura compris, *Le dernier théologien ?* est un ouvrage qui, malgré sa difficulté, fait réfléchir, suscite la discussion, appelle à des prolongements.

Yves KRUMENACKER

Mathieu Grenet, *La Fabrique communautaire. Les Grecs à Venise, Livourne et Marseille, 1770-1840*, Rome/Athènes, École française de Rome/École française d'Athènes, 2016, 456 p.

Dans cet ouvrage, version réécrite de sa thèse soutenue en 2010 à l'Institut universitaire de Florence, Mathieu Grenet analyse la présence grecque dans trois villes méditerranéennes (Livourne, Marseille, Venise) entre les années 1770 et 1840. D'emblée, il se situe dans une perspective comparatiste qui permet de lire avec un autre regard les monographies – essentiellement en langue grecque – déjà consacrées aux communautés grecques dans ces villes à la même période. Pour autant l'A. ne se contente jamais d'en faire la synthèse ; il mobilise, au contraire, une impressionnante et diversifiée documentation d'archives conservée en Italie, France, Grèce, Turquie, États-Unis ou au Royaume-Uni pour en renouveler l'approche par les questions qu'il pose.

Dans les quatre parties et sept chapitres qui structurent son livre, l'A. explore ainsi la manière dont la « fabrique communautaire » grecque se met progressivement en place dans ces trois villes aux histoires différentes, et dont se définit l'identité grecque dans un espace qui ne se limite ni à ces villes, ni aux frontières du jeune royaume grec indépendant. Il le fait par trois prismes : le profil ethnique, religieux, social et professionnel des membres des trois communautés analysées (première partie « Présences »), l'espace (deuxième partie « Espace ») et enfin l'institutionnalisation du fait communautaire (troisième partie « Communauté »). La composition même de ces communautés en révèle toute la diversité sur les plans géographique, confessionnel – catholique ou orthodoxe – et professionnel – aux négociants qui en constituent l'élite s'ajoute toute une « population flottante » constituée d'hommes de mer et d'individus en mobilité dans l'espace méditerranéen.

Les Grecs de Trieste, d'Ancône et de Naples aussi sont souvent évoqués dans l'ouvrage, de même que ceux de Paris, de Vienne ou de Londres ce qui permet d'insérer les trois communautés étudiées dans l'espace plus large de la diaspora grecque. Celle-ci, mais plus largement toute diaspora, y est définie avant tout comme un « espace transnational » : « espace géographique, social, culturel et symbolique – structuré par les interactions entre les différents objets qui le composent » (p. 101) comme le montre l'auteur lorsqu'il évoque l'espace du négoce, celui de la circulation des livres et des journaux ou encore des idées. Les Grecs établis dans chacune de ces trois villes entretiennent des liens de nature diverse avec les habitants de leur lieu de résidence, mais aussi avec les membres d'autres communautés diasporiques grecques. Les sociétés vénitienne, marseillaise et livournaise peuvent-elles dès lors être qualifiées de cosmopolites ? Même si les termes de « cosmopolite » et « cosmopolitisme » sont employés à plusieurs reprises – ne serait-ce que dans le titre du chapitre 3 : « Diaspora et cosmopolitisme : le transnational et le local » –, la question n'est pas posée en tant que telle par Mathieu Grenet et aucune vraie réflexion sur le cosmopolitisme urbain n'est menée dans le livre, ne serait-ce qu'en comparaison avec d'autres grandes métropoles méditerranéennes – dont Livourne ou Alexandrie – pour lesquelles d'importantes études existent.

La diaspora grecque est aussi désignée comme « un espace en mouvement », l'expression est heureuse pour faire référence aux circulations qui y ont cours et aux inévitables rééquilibres entre pôles culturels de la diaspora grecque – au début du XIX^e siècle, Venise perd ainsi sa place « de principal centre de production et de diffusion de la culture grecque en Europe » (p. 111) au profit de Vienne et Trieste. Le lecteur ne peut s'empêcher de regretter que cette question n'ait pas été davantage approfondie. L'A. questionne aussi des concepts comme celui de « diaspora commerciale » ou « communauté marchande », se situant ainsi dans l'intense débat historiographique des *diaspora studies*.

L'identité individuelle et collective, en particulier la « grécité », fait l'objet d'une analyse fine et riche qui s'éloigne d'un certain discours historiographique grec. Les solidarités régionales et l'importance de l'appartenance régionale sont mises en évidence, se superposant aux autres modes d'identification et d'appartenance des individus et des groupes au sein de chaque communauté ; ainsi, le fait d'être originaire de l'île de Chio ou de la région d'Épire est tout aussi, voire plus important pour les individus et familles que le sentiment communautaire grec. L'importance de la donne régionale complexifie la composition de la diaspora grecque constituée *in fine* de « diasporas dans la diaspora » pour reprendre l'expression de Jonathan Israel et invite à une analyse multiscalair du phénomène communautaire : le parcours d'Alexandros Patrinos, négociant grec originaire d'Épire, reconstitué par l'A. le montre inscrit dans le grand négoce livournaï (échelle internationale), dans l'élite de la communauté grecque de Livourne (échelle locale) et dans le groupe des Épirotes (échelle à la fois locale et translocale) (p. 294-297).

Dans cette perspective, la dernière partie (« Recompositions ») du livre est incontestablement la plus neuve car elle propose un regard renouvelé sur la guerre d'indépendance grecque et l'engagement des « Grecs », en particulier ceux de la diaspora, dans ce conflit. Loin d'une vision parfois idyllique qui est présentée dans certains travaux d'historiens grecs, il apparaît que tous les Grecs de Livourne, Marseille et Venise ne le soutiennent pas et nombreux sont ceux qui s'y montrent indifférents, voire qui soutiennent l'Empire ottoman, ne serait-ce que par crainte de la paralysie qui frappe le commerce en Méditerranée du fait de la guerre ou même par attachement à leur statut de sujet ottoman qu'ils considèrent protecteur. Le lien communautaire s'en trouve dès lors fragilisé.

Être grec n'apparaît donc pas comme une évidence pour les membres des communautés grecques en diaspora mais est d'abord une construction faite d'adaptations, de recompositions, d'inévitables ambivalences, en particulier après la constitution du nouvel État grec indépendant. L'épilogue montre bien comment si certaines communautés grecques – par exemple celle de Trieste – prêtent allégeance au jeune roi de Grèce, d'autres se montrent beaucoup plus réticentes ; de leur côté, de très nombreux chefs de maisons de commerce grecques à l'étranger se désintéressent totalement du marché grec qu'ils jugent secondaire, ne cherchant pas à y investir – au moins dans un premier temps –, tandis que plusieurs membres de ces communautés ne souhaitent ni s'établir en Grèce, ni en prendre la nationalité. De son côté, l'État grec a aussi une position ambiguë à l'égard des communautés diasporiques, ne reconnaissant que tardivement leur intégration dans la communauté nationale, comme le prouve la législation en matière de citoyenneté.

Ces conclusions rejoignent celles des travaux de plusieurs historiens grecs : par exemple ceux de Georges Dertilis sur les réseaux de crédit des banquiers grecs au cours du XIX^e siècle ou ceux plus récents d'Elpida Vogli sur la construction de la citoyenneté hellénique qu'elles contribuent aussi à faire découvrir au lectorat non-grecophone. Encore un point avant de conclure : des annexes très intéressantes (extraits d'archives inédites) permettent d'enrichir la lecture du texte proprement dit. Les deux index (des noms propres et des lieux géographiques) sont particulièrement appréciés, comme le sont les nombreux illustrations, graphiques et tableaux qui accompagnent le texte. Les quelques regrets et souhaits d'approfondissement qui viennent d'être exprimés n'enlèvent rien aux qualités de ce très bel ouvrage, rédigé de surcroît dans un style alerte et élégant, qui propose une lecture plurielle et dynamique de la présence grecque en Méditerranée et plus largement du phénomène communautaire.

Marie-Carmen SMYRNELIS

Sophie Abdela, *La Prison parisienne au XVIII^e siècle. Formes et réformes*, Ceyzérieu, Champ Vallon, coll. « Époques », 2019, 198 p.

Les historiens ont largement négligé l'histoire de la prison avant la Révolution. Ce livre comble partiellement cette lacune. Car la prison existait bel et bien au XVIII^e siècle et constitue donc un objet d'histoire à part entière. Sophie Abdela s'en est saisie, en s'attachant au cas parisien. Paris comptait alors une bonne quinzaine de prisons, dont quatre, les principales, sont étudiées ici : la Conciergerie, le Grand Châtelet, le Petit Châtelet et le For-l'Évêque. L'A. les examine sous trois facettes principales : la prison et la ville (les murs, les réaménagements, les formes imaginées, la place de la prison dans le cadre urbain et les mutations que subit cette place à travers le siècle), la prison et l'argent (les revenus, les postes de dépenses, les priorités, les partenaires, les abus), la prison et les hommes (les modes d'organisation, les formes de collaboration et de confrontation, les hiérarchies, les règles officielles et leurs lois tacites).

L'organisation de la vie dans ces prisons reposait surtout sur la coopération et la collaboration entre les détenus et le personnel pénitentiaire. Comme l'écrit l'A., « on fait erreur en soulignant trop le rôle des crises qui donnent une "vision spasmodique" de l'univers carcéral et masquent la trame souterraine, plus stable ». Les prisonniers ne faisaient pas que subir un ordre imposé par les guichetiers, ils y participaient activement, construisant avec eux un *modus vivendi* qui leur était propre.

Les règles officielles se complétaient d'usages, de coutumes, d'ententes et de connivences, ce qui explique la rareté des révoltes. C'était donc un ordre négocié qui régnait ici, beaucoup plus souvent qu'une coercition. Comme l'absolutisme, et à l'instar de la justice dont elle était l'une des composantes, la prison d'Ancien Régime était une négociation permanente.

Cette prison n'était pas une réalité figée et elle a connu de nombreuses évolutions ponctuelles. En effet, « la prison d'Ancien Régime était donc bel et bien en mouvement durant le XVIII^e siècle » : architectes, médecins, savants, utopistes, administrateurs, fonctionnaires, magistrats et parlementaires joignaient leurs efforts pour améliorer les geôles, à travers les prismes de l'hygiénisme, de l'urbanisme, de l'économie ou de la justice. Les détenus eux-mêmes ont largement participé aux changements par leurs actions, leurs protestations, leurs revendications, voire leurs émeutes. Nombreux sont les changements introduits ou souhaités au cours du XIX^e siècle qui avaient déjà été annoncés, voire engagés pendant l'Ancien Régime. Si les deux institutions, la prison pré-révolutionnaire et le pénitencier qui lui a succédé, reposaient sur des bases légales différentes, elles ont rencontré les mêmes problèmes matériels, financiers et humains. Malgré l'ouverture de nouvelles prisons au XIX^e siècle, les établissements du XVIII^e siècle ont été intégrés tout naturellement dans le nouveau système pénal qui faisait de l'enfermement la peine par excellence.

En matière d'histoire de la prison – comme en matière d'histoire de la justice –, la Révolution ne constitue pas une césure et le commencement d'une ère nouvelle : c'est l'un des grands mérites de ce livre de le montrer. Il n'y a pas une absence de prison avant la Révolution et pas non plus une brutale émergence de celle-ci avec et après elle. On ne peut alors que s'étonner de la quasi-cécité de la plupart des historiens dans ce domaine, eux qui n'ont pas hésité à affirmer sans répit, pendant longtemps, que la prison n'existait pas, ou presque pas, avant la Révolution, sinon pour les femmes et pour les vieillards – ce qui n'était déjà pas rien, même si ces catégories sont très minoritaires, quelle que soit l'époque, dans la population criminelle poursuivie en justice. Cela n'empêchait certes pas d'écrire sur les « diverses formes d'enfermement » (galères, bagne, maisons de force, forteresses, etc.), mais sans vraiment remarquer que chacune ne constituait finalement qu'une modalité de prison. La distinction trop souvent opérée entre une prison-dépôt insignifiante, qui serait antérieure à la Révolution, et une prison-peine, qui lui aurait succédé, apparaît ainsi comme tout à fait contestable au regard des faits, même si elle ne l'est pas au regard du droit ; on constate encore une fois à quel point la seule étude des textes normatifs ne permet pas de rendre compte de la réalité historique. Heureusement, Sophie Abdalla ne s'est pas laissée prendre dans ces errements.

Benoît GARNOT

Laurence Danguy, *Le Nebelspalter zurichois (1875-1921). Au cœur de l'Europe des revues et des arts*, Genève, Droz, 2018, 260 p.

En sous-titrant « Au cœur de l'Europe des revues et des arts », son étude du *Nebelspalter* zurichois de 1875 à 1921, Laurence Danguy a voulu signifier qu'il s'agissait de tout autre chose que d'une simple monographie de la plus ancienne revue satirique du continent encore en vie. Pour se convaincre de la justesse de son propos, il suffit d'ouvrir ce très beau volume de grandes dimensions (34 x 24,5 cm) aux pages où sont reproduits quelques-uns des dessins en couleur les plus significatifs de son histoire. Si l'on connaît bien l'affiche de 1919 sur « l'homme au couteau entre

les dents », on notera la puissance du dessin d'Alfred Hirschler intitulé : « *Der bolschewismus bedroht jeden* (le bolchevisme menace chacun d'entre nous) ». Le révolver à barillet braqué sur le lecteur par un moujik habillé en rouge est destiné à faire saisir l'ampleur du péril qui point à l'horizon. Publié en 1920, il reprend certains codes iconographiques apparus en 1914, notamment sur la couverture dessinée par Boscovits junior et montrant l'Europe à feu et à sang. Le titre : « *Der erste August* (Le premier août) » annonce celui du dessin pleine page d'Alfred Hirschler paru en 1918 et intitulé : « *Tod* (Mort) ». La faucheuse armée d'une épée baigne dans un fleuve de sang et mesure en centimètres la hauteur de la saignée pour savoir s'il faut continuer le traitement ou l'interrompre. Quoique neutre, la Suisse s'est toujours vécue comme une nation ouverte à tous les vents soufflant sur le continent et, si le *Nebelspalter* (celui qui fend ou écarte le brouillard) s'est clairement positionné comme une revue plutôt conservatrice, mais « à la suisse », c'est-à-dire libérale, anticléricale et opposée au césarisme, tant français que germanique, il n'en a pas moins cherché à éveiller le lecteur et à le guider dans ses choix idéologiques. Proche de la *NZZ*, la *Neue Zürcher Zeitung*, la grande revue de la Suisse alémanique, le *Nebelspalter* naît en 1875 et s'inscrit dans un mouvement qui, du *Punch* britannique à *L'Assiette au beurre* française, en passant par le *Kladderadatsch* allemand, *Il Fischietto* italien ou le *Charivari* belge ou français, a transformé la perception de la vie politique.

La caricature n'est pas née au XIX^e siècle, et l'on sait ce qu'elle doit à la gravure sur bois de bout et au dessin, de Dürer à Gillray ou Hoggarth qui inspira Töpffer, mais elle a profité de l'essor extraordinaire de la presse entre 1780 et 1920 pour envahir l'espace du principal média et en modifier la lecture. En s'attaquant au *Nebelspalter* suisse, dans le cadre d'un programme de numérisation systématique de tous les numéros parus entre 1875 et 1974, et d'une enquête conduite sous la direction de Philippe Kaenel, son préfacier, à l'université de Lausanne, Laurence Danguy a choisi d'écrire l'histoire d'une revue, des hommes qui l'ont faite – Jean Nötzli puis les deux Boscovits, senior et junior –, de l'équipe qui les a entourés, des influences politiques et esthétiques qui les ont marqués et des lecteurs sans lesquels le périodique paraissant chaque samedi aurait vite disparu. En noir et blanc de 1875 à 1887, puis disposant d'un cahier couleur à partir de cette année-là, la revue s'étoffe, s'ouvre aux arts nouveaux et modernes – l'ombre de Mucha plane sur les dessins autour de 1900 – et le *jugendstil* précède le *heimatstil*, cette note nationale qui n'est pas pour autant chauvine ou xénophobe. Se définissant comme un périodique illustré humoristique et politique, le *Nebelspalter* est sensible aux thèmes locaux mais la part de l'international ne cesse de croître, la France et l'Allemagne étant les deux références majeures, mais sans que la Russie, l'Empire ottoman, le Japon soient oubliés. Le boulangisme, l'affaire Dreyfus, le pangermanisme sont l'objet de dessins parfois violents et le socialisme toujours dénoncé comme une menace, avant que l'anarchisme puis le bolchevisme ne prennent le relais dans l'imaginaire des dessinateurs et des lecteurs.

Sensible aux changements, aux ruptures mais aussi aux continuités, l'auteure fait pénétrer le lecteur dans l'atelier de la revue, et tente, en donnant à voir de très nombreuses reproductions, de le rendre sensible à l'environnement idéologique qui sous-tend les mutations et les persistances de l'*heimatstil*. Le *Nebelspalter*, en tant que personnage et allégorie du lecteur idéal-typique, et Helvetia, la mère patrie, sont omniprésents et en plein accord pour interpréter les signaux qui leur viennent de l'intérieur ou de l'extérieur du pays. Plutôt accueillante aux exilés et à ceux qui souffrent des soubresauts de l'économie mondiale avant 1900, la revue se referme sur elle-même pendant la Première Guerre mondiale et, si elle est capable de dénoncer la folie de l'hécatombe, elle cède au racisme, au refus de la diversité des peuples et à la dénonciation des réfugiés fauteurs de troubles. Les troupes coloniales de la

France et de l'Angleterre sont vues à la manière allemande, comme des barbares menaçant la civilisation européenne, ce qui conduit le *Nebelspalter* à oublier ce qui faisait son essence, sa capacité à écarter les nuages et à dissiper le brouillard pour donner à voir le réel, sans illusions ni ornements inutiles. L'utilisation des archives éditoriales de la revue, la lecture des correspondances des dessinateurs enrichissent l'étude approfondie de cette revue zurichoise qui regarde plutôt vers Munich, mais sans oublier ni Berlin, ni Paris, ni Londres et qui, en continuant à dialoguer, ou à ferrailer, avec ses voisins, se cherche un ton susceptible de lui permettre de durer et de conserver ses lecteurs.

Jean-Yves MOLLIER

Anne-Emmanuelle Demartini, *Violette Nozière, la fleur du mal. Une histoire des années trente*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017, 395 p.

« Construire le crime de Violette Nozière en objet d'histoire et proposer une manière de faire de l'histoire avec une affaire judiciaire », écrit Anne-Emmanuelle Demartini, en ouverture à son livre. L'auteure entend saisir les ramifications « par lesquelles le judiciaire s'ouvre sur le social, et en particulier sur l'imaginaire social ». Élève d'Alain Corbin, jeune collègue de Dominique Kalifa, elle appartient à cette génération qui a fait de l'analyse du « fait divers » un chemin de pénétration des zones obscures. Experte du crime, elle avait consacré une monographie au célèbre assassin Lacenaire (Anne-Emmanuelle Demartini, *L'Affaire Lacenaire*, Paris, Aubier, 2001). Mais entre les deux, la différence est de taille : si « Lacenaire est un criminel, Violette est un crime ». Le pire des crimes : le parricide, commis en l'occurrence avec le plus insidieux, le plus « féminin » des moyens, le poison. Crime avoué par une fille de dix-huit ans, qui l'explique par les abus sexuels – le viol – commis au sortir de l'enfance par un père qui « oubliait souvent qu'elle était sa fille ». Violette ose dire l'inceste. Mais c'est inaudible, voire invisible, « in-montrable » : le juge d'instruction, pourtant consciencieux, pense que si Violette s'est tue pendant six ans sur les abus de son père, c'est qu'elle était consentante ; et le jury masculin, outré, refusera de voir les linges souillés de sperme qu'elle donnait pour preuves : quelle horreur !

Pour cette vertigineuse exploration, l'A. dispose de sources multiples : des archives judiciaires, œuvre d'un commissaire de police et d'un juge d'instruction actifs, « dont la richesse émerveille », y compris sur le quotidien (« J'ai rencontré le peuple parisien des premières décennies du XX^e siècle »). Elle a pénétré dans l'étroit logement de la rue de Madagascar du XII^e arrondissement où, dans une modeste aisance où flotte une aspiration au luxe, vit entassé, quasi enlacé, le trio Nozière : Baptiste, le cheminot dont l'*Humanité* fera le prototype du bon ouvrier modèle ; Germaine, femme soumise, peut-être un peu jalouse de sa fille Violette, dix-huit ans, qu'on lui reprochera de ne pas avoir assez surveillée et que, décidément « mauvaise mère », elle lâchera dans le procès. Violette, enfin, physique ingrat, allure soignée de « garçonne », bérêt sur l'œil, cigarette aux lèvres, renard au cou, une figure construite, hantée par les modes du temps ; Violette, lycéenne au prestigieux lycée Fénelon, à qui l'échec au bac interdit l'accès à la Sorbonne, au Quartier Latin dont elle rêve, qu'elle fréquente et où elle prend son amant, Jean. Elle le couvre de cadeaux grâce à l'argent dérobé à ses parents, petits bourgeois économes, dont elle est le seul espoir : celui de poursuivre par elle une ascension sociale réelle, laborieu-

sement commencée, dont ils sentent obscurément le défaut de culture, à laquelle leur fille pourrait accéder.

Autre grande source : la presse, dont c'est l'âge d'or, illuminée par l'usage de la photographie, permet de suivre au jour le jour les progrès de l'enquête et les réactions d'une opinion publique passionnée et captive des images qu'elle produit. Car cette presse de magazines, saturée de faits divers, d'énigmes policières, de crimes crapuleux, frémit pour ce père, assassiné par la fille unique qu'il chérissait et qui en voulait à ses économies. Violette est le monstre qui brise le rêve de parents méritants. D'où l'identification suscitée dans l'opinion populaire. Le journal *l'Humanité* est particulièrement vindicatif. Il va jusqu'à accuser la presse bourgeoise et les élites d'exploiter un drame susceptible de salir le bon ouvrier, le cheminot travailleur, le père de famille honnête. Sous l'angle du genre, le communisme a pris le relais du proudhonisme ouvrier.

Parmi les rares soutiens de Violette, du moins accessibles au doute, on trouve quelques journalistes perspicaces : Colette, « la vagabonde » qui perçoit l'étouffement de l'appartenance familial, Mauriac, Drieu la Rochelle par exemple, des anarchistes rebelles au familialisme ambiant, quelques féministes comme la doctoresse Madeleine Pelletier qui suggère de « se mettre à sa place ». « Si elle a été violée à douze ans par son père, il y a de quoi la désaxer » (p. 216). Surtout, les surréalistes, sensibles aux révélateurs sociaux que constituent les faits divers (ils ont pris fait et cause pour les sœurs Papin, meurtrières de leurs patronnes), ont tenté de dénoncer « l'affreux nœud de serpent des liens du sang » (Éluard) dont Violette est victime. Ils l'ont dit par les mots et l'image ; dix-sept d'entre eux, dont Breton, Éluard, Perret, Max Ernst, Giacometti, Man Ray publient un recueil dédié à Violette Nozière, porte-parole inconsciente des aspirations de la jeunesse : « Un jour il n'y aura plus de pères / Dans les jardins de la jeunesse ». Si, entravé par le moralisme de l'entre-deux guerres, le féminisme ne s'est guère manifesté, des femmes anonymes (une dizaine) ont saisi l'occasion de dire leur solidarité, du moins leur compréhension, en écrivant au juge d'instruction : elles-mêmes ont été violées par leur père, elles ont plus de cinquante ans et osent enfin le dire, comme si Violette les délivrait de leur lourd secret. On mesure ici l'apport inappréciable des archives qui permet ce genre de découverte. L'expression de cette souffrance tue, cachée, refoulée confère au « fait divers » son pouvoir d'effraction.

Car ce qui se joue va bien au-delà des protagonistes, du trio mélodramatique de la rue de Madagascar. C'est un écheveau de crises, dont l'A. dénoue savamment les fils enchevêtrés : d'abord celle de la figure paternelle, amorcée depuis longtemps, qui culmine dans la pitoyable silhouette de Baptiste assassiné et accusé. C'est ensuite celle de la jeunesse, désaxée et jouisseuse, qu'incarne Jean, l'étudiant à lunettes d'écaille du Quartier Latin, assez lâche pour se faire entretenir par une fille dont il n'est pas même le souteneur. C'est enfin et surtout celle de l'émancipation des filles, corrompues par l'instruction, l'ambition, l'insatisfaction qui guette toutes les « cervelles », dangereuses créatures décrites par Colette Yver, romancière catholique anti-féministe, véritable poison de la société.

Le retour à l'ordre s'impose. La Justice y veille. Une Justice implacable qui n'écoute pas la victime potentielle, la jeune fille violée, et condamne à mort la fille parricide, monstrueuse meurtrière d'un bon père qui l'aimait. Peine commuée en réclusion criminelle à perpétuité car, depuis le début du siècle, on n'exécute plus les femmes. Commence alors pour Violette une seconde vie, marquée par la réconciliation avec Germaine, redevenue elle aussi une « bonne mère », et, sous la conduite des religieuses qui perpétuent un mode de rédemption plus que séculaire, une repentance morale et une conversion religieuse. Prélude à une troisième vie, après une libération relativement rapide : Violette, sous un autre nom, dans une existence

ordinaire et, semble-t-il, apaisée, d'épouse et de mère, retrouve ce chemin normal qu'elle n'aurait jamais dû quitter, et sur lequel a tenu à témoigner une de ses filles, inopinément et brièvement croisée par l'A. – qui le raconte dans un étonnant épilogue qui donne à son livre la vibration d'une enquête vécue.

Comme si l'été 1933, la scène du crime, n'avait jamais existé, comme si Germaine Coquelet n'avait rien à voir avec Violette Nozière. Comme si Violette Nozière n'avait jamais été violée. Or, l'historienne en est convaincue : « Violette a dit vrai sur l'inceste qu'elle a subi », que seule une minorité plus avertie a cru. « Le parricide a été le seul moyen pour la jeune fille de sortir de l'inceste ». Il lui fallait « tuer son père pour dire l'inceste ». Seule « l'articulation de l'inceste et du crime permet de rassembler les trois séquences biographiques en une vie de femme, étonnante, mais cohérente ».

Depuis, la société a pris conscience des violences faites aux femmes et de la constance du déni qui leur était opposé (voir, parmi des travaux considérables, notamment ceux de Frédéric Chauvaud). Sous l'effet de cette « conscience de genre », l'histoire de Violette Nozière se lit et s'entend autrement. Anne-Emmanuelle Demartini le montre avec éclat. Son beau livre est une contribution essentielle à l'histoire des femmes et à la quête de la vérité, objet majeur du récit historique.

Michelle PERROT

Diana Cooper-Richet, *La France anglaise. De la Révolution à nos jours*, Paris, Fayard, coll. « Histoire », 2018, 360 p.

Diana Cooper-Richet s'est engagée dans une entreprise difficile : retracer, en un seul ouvrage, l'histoire des formes multiples et souvent éclatées de la présence britannique en France depuis la Révolution. Elle s'est donc intéressée à des personnages aussi différents que Thomas Paine et Thomas Cook, le prince de Galles et Jane Birkin, Virginia Woolf et le général Montgomery, Samuel Beckett et Mick Jagger. Elle s'est également appuyée sur ses recherches sur la presse anglaise en France, menées au sein du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. L'ouvrage est donc à la fois une présentation de recherches originales et la synthèse réussie des travaux disponibles. Il s'inscrit dans des champs divers, l'histoire locale mais aussi celle des relations internationales, des voyages, des arts, voire des migrations.

Pendant la Révolution, après la chute de la monarchie, des Anglais fuient la France, avant même que la guerre n'éclate. Mais d'autres s'enthousiasment et gagnent Paris. Le chimiste Joseph Priestley et Thomas Paine sont élus à la Convention et faits citoyens français, alors même qu'ils ne maîtrisent pas la langue française. D'autres républicains moins connus forment une Société des Amis des droits de l'homme et se réunissent dans un hôtel, White's Hotel à Paris, un cercle qu'a étudié Rachel Rogers dans une thèse inédite (*“Vectors of Revolution: The British Radical Community in Early Republican Paris, 1792-1794”*, thèse univ. Toulouse, 2012). Des Irlandais fondent aussi l'espoir que la Révolution les aidera à se délivrer du joug anglais, et les républicains des Irlandais unis obtiennent un soutien du Directoire pour une insurrection écrasée en 1798. Au cours de la longue période de guerre entre les deux pays (1793-1802 et 1803-1815), les Britanniques restés en France sont souvent emprisonnés. Regroupés dans une vingtaine de dépôts, ils auraient été 16 000 à la fin de l'Empire.

À la Restauration, les voyages reprennent librement. Ils sont plus faciles, avec la mise en service de bateaux à vapeur qui permettent de traverser la Manche plus rapidement. Puis, dans les années 1840, le chemin de fer relie Paris à la Manche. Les Anglais représentent la plus grande part des clients dans les hôtels parisiens. Les voyageurs, souvent aisés, apprécient la vie de la capitale, les produits de luxe, les monuments, le Louvre, la peinture et les théâtres. Des guides de voyage se multiplient et un journal en anglais, *Galignani's Messenger*, est publié quotidiennement à Paris. C'est la période de la « France à l'heure anglaise (1815-1850) ». Ces flux concernent des milieux sociaux variés. Il y a d'une part des banquiers, des bourgeois, des aristocrates, chez lesquels se met en place une sociabilité mondaine, notamment autour des clubs et des cercles. C'est l'époque de l'anglomanie, l'engouement pour Walter Scott et Lord Byron, pour le dandysme dont Beau Brummell est le représentant le plus célèbre. La *Revue britannique*, née en 1825, et d'autres publications présentent la littérature anglaise aux lecteurs français. Les mariages binationaux se multiplient, à l'instar de ceux de Lamartine ou de Vigny avec des Anglaises. Tout un monde d'ouvriers, de techniciens et d'ingénieurs franchissent également la Manche pour travailler. Alors que leur pays bénéficie, en raison du décollage précoce de son industrie, d'une avance technique, les Britanniques jouent un rôle dans l'industrialisation de plusieurs secteurs en France : machines à vapeur, fer, textile (coton, lin, dentelle), puis à partir des années 1840, les chemins de fer.

Dans la seconde moitié du siècle, les visiteurs britanniques sont toujours plus nombreux. Thomas Cook développe le tourisme populaire, à la faveur des expositions universelles organisées à Paris, ou encore sur les ruines de la Commune de Paris. Pourtant, alors que le pays devient le premier grand pays d'immigration européenne, le nombre de Britanniques installés en France n'augmente que peu : Belges, Allemands ou Italiens sont plus nombreux. Victoria, le prince de Galles, les familles aristocratiques et de plus en plus de la *middle class* se rendent à plusieurs reprises en France. Ils développent des stations balnéaires comme Dieppe, Le Touquet, Dinard, Pau, Cannes ou Nice. Les pionniers de l'alpinisme sont souvent britanniques, à l'instar des fondateurs de l'« Alpine club », et ils colonisent Chamonix. Charles Frederick Worth, premier grand couturier et personnage du tout-Paris, emploie 1200 salariés en France. La présence anglaise se structure autour d'institutions : l'ambassade, les temples anglicans et presbytériens, les écoles à l'anglaise et les collèges anglais, les cercles, les organisations de charité, à l'instar du British Charitable Fund, créé en 1823. À partir des années 1870, des Britanniques introduisent en France les sports anglais : football, rugby, athlétisme, tennis, badminton, etc. À la suite du traité de libre-échange signé en 1860, le commerce se développe également et une Chambre de commerce franco-britannique est créée en 1873.

En 1904, sur fond de rivalités coloniales, les deux États signent l'« Entente cordiale ». Pendant la Grande Guerre, 5,4 millions de soldats de la Grande-Bretagne et de son Empire combattent dans le nord de la France et dans les Flandres. 967 cimetières militaires britanniques sont construits en deux décennies, dont 410 dans le seul département de la Somme ; le mémorial du Thiepval, inauguré en 1932, demeure le plus emblématique de ces sites de mémoire. Au cours des années 1920, le nombre de visiteurs britanniques passe de 250 000 à 850 000. Les groupes scolaires, les retraités et les voyages organisés se multiplient désormais, à la faveur du cours de la livre. Des intellectuels britanniques et irlandais vivent quelque temps en France, à l'instar d'Arnold Bennett, Nancy Cunard, Ford Madox Ford, des membres du Bloomsbury Group, James Joyce, George Orwell et Samuel Beckett, le plus français des écrivains irlandais. En 1940, Londres veut rapatrier les Britanniques, mais plusieurs milliers d'entre eux, pris au piège de la guerre, sont emprisonnés. Si rares sont les Anglais qui s'engagent dans la collaboration, d'autres plus

nombreux participent à la résistance, ainsi que quelques 500 agents dépêchés par le *Special Operation Executive* (SOE).

Après 1945, le flux des Britanniques reprend sa hausse, de 180 000 en 1947 à 6 millions en 1985. Les liaisons aériennes et le tunnel sous la Manche, ouvert en 1994, facilitent les échanges. Au tournant des années 1990, la Dordogne devient une terre privilégiée d'installation pour des Britanniques. Cet engouement traduit non seulement l'attrait du soleil et d'un immobilier bon marché, mais aussi la quête d'une qualité de vie voire d'une authenticité idéalisée. Il s'étend à d'autres régions et, en 2017, environ 500 000 Britanniques vivent en France. Parmi eux, des centaines d'agriculteurs achètent des fermes, plutôt à l'ouest d'une ligne Le Havre-Perpignan. Eymet en Dordogne, vit à l'heure anglaise : 30 % de ses 2650 habitants sont britanniques. Ils sont parfois critiqués, vus comme des gens riches, plus aisés que les populations locales. Mais nombre d'entre eux s'intègrent. Et si le Brexit complique les choses, certains acquièrent la nationalité française. L'histoire de la « France anglaise » se poursuit ainsi.

Fabrice BENSIMON

Emmanuel Debruyne, « *Femmes à Boches* ». *Occupation du corps féminin, dans la France et la Belgique de la Grande Guerre*, Paris, Les Belles Lettres, 2018, 464 p.

Emmanuel Debruyne est spécialiste de la résistance en France et en Belgique occupées en 1914-1918. Dans cet ouvrage, il s'intéresse à un autre aspect de cette occupation : les « femmes à Boches », une expression péjorative de l'époque qui désigne les femmes « accusée[s] de fréquenter l'ennemi ». Ces femmes ont vécu « des expériences extrêmement différentes, allant de l'amitié à l'esclavage sexuel déguisé, en passant par l'amour réciproque et la prostitution » (p. 15). L'A. reconnaît que ce sujet est difficile à étudier et que l'on arrive rarement à des conclusions définitives, mais il estime qu'il y avait 50 000 « femmes à Boches » au total. L'ouvrage nous offre un très bon aperçu de leurs expériences, ainsi que de la façon dont ces femmes étaient perçues et traitées par leurs compatriotes occupés et par les occupants allemands. L'A. n'est pas le premier à étudier ces relations intimes, mais chez d'autres auteurs « elles n'ont jamais représenté qu'un aspect secondaire de problématiques centrées sur d'autres objets » (p. 17). Cette attention portée aux « femmes à Boches » est donc un des aspects originaux de ce livre. Qui plus est, la plupart des études existantes sur les relations intimes se concentrent sur une échelle locale, tandis que ce livre a pour but d'examiner le phénomène dans toute la France et la Belgique occupées. Même si le livre comporte plus d'exemples concernant la Belgique, cette étude nous offre une vision transnationale d'un phénomène aussi important pour les occupés eux-mêmes que pour notre propre compréhension de ce qui se passait en cette zone occupée où la population était majoritairement féminine.

Le premier chapitre se concentre sur les violences sexuelles, dont la plupart ont été commises pendant l'invasion. L'A. suggère que ces violences (surtout le viol) constituaient « un phénomène de masse » (p. 31), mais il réfute l'idée que cela était une « pratique de masse orchestrée par le commandement ennemi » (p. 78), comme la propagande alliée le suggérait. Il s'agissait plutôt d'actes spontanés, commis par des militaires individuels ou en groupe. Ce phénomène touche des femmes de tous âges et de toutes classes sociales. L'A. propose des chiffres « construits artificiellement [...] de 15 à 25 000 viols commis lors de l'invasion » (p. 46). Les agressions

sexuelles, craintes « comme une menace majeure de l'autre côté des tranchées » (p. 53), étaient en fait beaucoup plus rares pendant l'Occupation.

Le deuxième chapitre propose une réflexion sur la prostitution, qui se développe dès l'invasion dans ses formes légales et clandestines (qui sont souvent difficiles à séparer). L'A. met en évidence d'importantes différences entre les villes et la campagne ainsi qu'entre les différentes zones d'occupation : la prostitution était par exemple plus développée dans l'*Operations-und-Etappengebiet* (la zone la plus proche du front) « où le régime est plus draconien, le dénuement plus criant, et la présence concentrée des troupes nettement plus pesante » (p. 65). L'A. s'intéresse au système néo-réglementariste allemand, ainsi qu'à la collaboration et aux conflits entre autorités allemandes et françaises concernant le contrôle systématique des corps de certaines femmes soupçonnées d'être des prostituées. Il met en lumière la stigmatisation des prostituées par leurs compatriotes occupés, tout en montrant que ce rejet n'était pas toujours unanime.

Le troisième chapitre est un des plus novateurs. Il se penche sur les relations consensuelles, bien qu'il soit difficile de les identifier en tant que telles à cause du poids de la contrainte ou de l'intérêt économique. L'A. se plonge au cœur des relations intimes, retraçant comment les occupants s'y « prenaient » pour rencontrer des femmes occupées, les difficultés linguistiques qui se présentaient, le rôle du désir chez les occupées et le quotidien de ces couples franco-allemands. Il s'intéresse également aux mariages entre Allemands et occupées – bien possibles mais difficiles et « fort peu nombreux » (p. 156).

Le chapitre suivant met en évidence l'ostracisme auquel les « femmes à Boches » devaient faire face. Comme d'autres historiens et historiennes avant lui – notamment Jean-Yves Le Naour, Philippe Salson, Sophie De Schaepdrijver, Philippe Nivet et nous-mêmes –, l'A. note que ces femmes étaient critiquées par leurs compatriotes occupés et perçues comme des traîtres antipatriotes bénéficiant de privilèges. Exclues de la société locale, elles étaient obligées de se rapprocher davantage des occupants.

Dans le chapitre 5, l'A. étudie les maladies vénériennes, dont le développement préoccupe les autorités allemandes dès l'hiver 1914-1915. Ces dernières s'intéressent à la détection et à la prévention des maladies, ciblant d'abord les prostituées et enfin d'autres occupées « suspectes », soumises à des visites médicales « vécues comme une douloureuse atteinte à la pudeur des occupés » (p. 216). Les Allemands créent de nombreux centres de traitement qui étaient « au croisement du médical et du carcéral » (p. 227) où des milliers de femmes étaient traitées. L'A. conclut que la zone occupée était un lieu d'expérimentation pour les Allemands, le terrain d'une « domination quadruple : du masculin sur le féminin, de l'occupant sur l'occupé, du militaire sur le civil et du sain sur le malade » (p. 248).

Le chapitre suivant concerne les enfants nés de père allemand, un sujet difficile à appréhender, faute de précisions dans les sources et en raison des tabous de l'époque. L'A. donne beaucoup d'informations sur la contraception, les avortements et infanticides, et surtout les enfants nés de « père inconnu ». Il s'agit d'une des parties les plus longues et les plus détaillées du livre, qui apporte de nouveau des conclusions très riches concernant la divergence entre les différentes zones d'occupation et les milieux urbains et ruraux. *In fine*, l'A. montre que l'arrivée de ces enfants, « loin de constituer un trait d'union entre occupants et occupés, ne fait que renforcer l'exclusion des "fautives" de la communauté locale et, par compensation, leur rapprochement des Allemands » (p. 276). Il estime que, pour la France et la Belgique occupées confondues, « la fourchette des naissances de père allemand [est] entre 22 000 et 33 000 » (p. 285).

Le dernier chapitre considère l'expérience des « femmes à Boches » pendant la Libération et l'immédiat après-guerre. Faisant écho à d'autres travaux, l'A. met en

lumière le phénomène des tontes, fréquentes en Belgique, rares sinon inexistantes en France. L'A. les voit comme des « rituels expiatoires » (p. 303) similaires à ceux de 1944-1945, même si l'opinion publique n'était pas unanime. La partie la plus originale du chapitre aborde la question du retour des maris dont la femme avait eu des relations intimes avec l'occupant, puis la sortie de guerre des prostituées et enfin la question des maladies vénériennes après la guerre.

L'approche méthodologique est convaincante. L'étude constitue en partie un travail de synthèse utile, s'appuyant sur l'historiographie abondante sur ces occupations, ainsi que sur l'excellent travail de nombreux étudiants qui ont écrit des études locales très riches. Toutefois, l'A. a également consulté une variété de sources primaires, des états civils aux publications clandestines. Le pilier de son étude est l'utilisation d'un corpus de 110 journaux intimes écrits par des occupés auxquels l'A. fait référence tout au long du livre, en tirant des chiffres intéressants et des citations directes très bien choisies qui nous transportent au cœur des préoccupations de l'époque. Il a consulté des sources en plusieurs langues (anglais, français, néerlandais, et allemand) et les sources allemandes, souvent absentes des études sur cette occupation, sont particulièrement riches. Elles permettent de mettre en évidence la perspective des occupants, surtout leur volonté de contrôler le corps des occupées. Cela dit, malgré la richesse des documents consultés, on peut regretter le choix de l'A. de ne pas avoir consulté directement certaines sources primaires importantes, comme les interrogatoires des 500 000 rapatriés conservés aux Archives départementales de la Haute-Savoie, ou le Bryce Report et l'enquête française sur les atrocités de l'invasion. Ces sources auraient renforcé surtout l'argumentaire des chapitres 1 et 4.

On peut également regretter parfois un manque de références bibliographiques, peut-être dû à un choix éditorial de ne pas surcharger les pages. Certaines argumentations ne sont pas étayées par des notes indiquant l'origine des informations données, et plusieurs fois l'A. mentionne ou cite d'autres historiens, sans que cela soit accompagné d'une note référençant leur travail. De même, plus rarement l'A. cite des sources primaires déjà évoquées dans des publications qui sont bien présentes dans la bibliographie, sans cependant indiquer en note l'utilisation faite de ces sources par d'autres historiens. Il est évident que l'A. a lui-même consulté ces mêmes documents en archives, mais ces précisions sur l'historiographie dans l'interprétation de ces sources seraient utiles au lecteur.

Malgré ces critiques mineures, cet ouvrage constitue un apport indéniable à l'histoire de l'Occupation de la France et la Belgique en 1914-1918 ainsi qu'à l'histoire des femmes pendant la Grande Guerre, offrant de précieux éclairages sur un sujet difficile à étudier. Ce livre permettra aux lecteurs d'approfondir leurs connaissances sur le phénomène des relations intimes entre occupants et occupées, et de mieux comprendre la perspective des Allemands. *In fine*, en dépit des difficultés méthodologiques, l'A. nous permet une meilleure connaissance de la complexité de l'expérience de ces femmes qui ont été traitées de « femmes à Boches » et l'importance des attentes morales et patriotiques concernant leur conduite sous cette occupation. Ainsi, cette étude renforce et enrichit l'historiographie existante.

James E. CONNOLLY

Stephen Alan Bourque, *Au-delà des plages. La guerre des Alliés contre la France*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Simon Duran, Paris, Passés composés, 2019, 414 p.

Durant vingt ans sous l'uniforme, docteur en histoire de l'université d'État de Géorgie, Stephen A. Bourque intervient dans plusieurs universités des États-Unis et notamment dans le cadre de l'*US Army Command and General Staff College*. Le sujet qu'il traite avait déjà été abordé par le journaliste Eddy Florentin en 1997 (*Quand les Alliés bombardaient la France*, Paris, Perrin, 1997) et par Régine Torrent (*La France américaine. Controverses de la Libération*, Paris, éditions Racine, 2004), que l'auteur ne cite d'ailleurs pas. La question peut se résumer ainsi : comment faire pour les Alliés, au moment de la préparation du débarquement de Normandie, pour annihiler le potentiel défensif des Allemands en essayant d'épargner le sang des civils français ? Faut-il d'ailleurs réellement épargner le sang français ?

Dans son premier chapitre, l'A. part à la redécouverte d'un récit enfoui. C'est sans doute la partie où la recherche est la plus neuve puisqu'elle montre qu'il n'y a pas de mémoire anglo-américaine de ces bombardements qui ont fait environ 60 000 morts. Pourtant la France absorbe 45 % du tonnage de bombes larguées par les Alliés entre janvier et août 1944. L'A. se livre à un travail de lecture de sources historiques anglo-américaines – notamment militaires – et les croise avec les témoignages des Français qui en Normandie, sur l'axe ligérien, de Dunkerque à Boulogne-Billancourt ou sur la côte méditerranéenne, au moment de l'opération « Dragon » ont subi ces bombardements. Il aboutit ainsi à une mémoire écartelée entre celle des Anglo-Américains prétendant que les 4 000 morts civils de Normandie au 8 juin 1944 étaient le prix à payer pour la libération de la France et celle des descendants des bombardés eux-mêmes qui sont persuadés que certaines pertes civiles auraient pu être évitées. Le chapitre 2 s'intéresse à l'environnement opérationnel des opérations de bombardement. L'A. règle quelques comptes entre Britanniques et Américains et rappelle que la « réputation d'imprécision » des bombardiers britanniques était faite. Au fur et à mesure de l'écriture, le lecteur décèle quelques répétitions. On regrettera également quelques généralités sur « les facteurs traditionnels » de la France (p. 38-42) remontant à la Gaule romaine ou les pages, très datées, sur la défaite de 1940 (p. 42-48).

À partir du chapitre 3, nous entrons dans les débats entre Alliés pour savoir comment traiter le territoire français dans l'optique d'un débarquement. L'A. insiste sur les tiraillements entre Britanniques et Américains, non seulement en termes stratégiques mais aussi opérationnels. Les Britanniques, selon leur longue tradition diplomatique, préfèrent toujours des stratégies périphériques quand les Américains veulent débarquer en France aussi tôt que possible, afin d'atteindre rapidement le cœur du Reich nazi. La réflexion des Alliés porte aussi sur l'emploi de l'arme aérienne. Les généraux Spaatz aux États-Unis et Harris en Angleterre s'inspirent des idées des années 1920 de l'Italien Giulio Douhet pour concevoir une stratégie de bombardements systématiques des centres vitaux de l'Allemagne, mais aussi de ses populations civiles. Les rivalités corporatives sont également bien cernées. Pour Harris, il est hors de question que « ses » bombardiers soient utilisés dans une approche globale qui les mettraient sous le commandement d'un général « terrien » américain, ni même qu'ils puissent venir en force supplétive de la chasse britannique tenue par son grand rival Leigh-Mallory. De rivalités en tergiversations, l'usage des bombardiers alliés est finalement précisé le 25 mars 1944.

Les ports, les aérodromes, les sites industriels en France et ferroviaires, les ponts, les villes sont alors la cible des deux aviations alliées. Chaque type d'objectif fait

l'objet d'un chapitre. L'auteur y ajoute un chapitre sur l'opération *Crossbow* (lutte contre les V1 et V2), un autre sur l'opération *Fortitude* (plan de diversion tendant à faire croire aux Allemands que le débarquement aurait lieu sur le Pas-de-Calais) et un encore sur le débarquement lui-même. Que ressort-il de tout cela ? La première grande conclusion mise en avant est que les bombardements aériens sur la France sont globalement inefficaces par rapport à l'objectif poursuivi, notamment lors de l'opération *Overlord*. Compte tenu des techniques de visée, de l'attitude de nombreux équipages préférant larguer leurs bombes avant la cible pour rester le moins longtemps possible exposés aux tirs de la DCA, une proportion finalement très faible de bombes atteint les objectifs assignés. En revanche, ces bombes tombent dans des zones à forte densité de population, occasionnant de nombreuses pertes civiles. Une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage consiste à suivre les rapports des aviateurs eux-mêmes – affirmant que leurs bombes avaient bien touché les objectifs – et les effets réels sur le terrain.

La question qui se pose alors est la suivante : les populations françaises doivent-elles être épargnées à la différence des populations allemandes ? L'A. montre que les analystes anglo-américains retirent certes de la liste des cibles les gares de triage des Batignolles et du Bourget, estimant que les pertes civiles seraient trop importantes. Le CFLN entre en lice et essaie de faire saisir aux Anglo-Américains que des pertes importantes seraient catastrophiques pour les futures relations avec les libérateurs. Mais Roosevelt, sans états d'âme, répond en mai 1944 que pour regrettables qu'elles soient, les pertes civiles en France ne sauraient être évitées et qu'il est hors de question qu'il impose une quelconque limitation aux actions militaires.

Dans les descriptions minutieuses qu'il fait des actions de bombardements (Rouen-Sotteville, Amiens, Lille, Angers), l'A. accumule les preuves de leur relative inefficacité et convoque les mémoires locales pour construire un contre-discours à celui des autorités alliées.

Les répétitions sont assez nombreuses dans l'écriture. Il subsiste quelques erreurs (de traduction : « retirés » pour « en retraite », le terme de « box » que les spécialistes de l'aviation ont fait passer tel quel dans le langage français, pour désigner un ensemble de 18 appareils est traduit littéralement par « boîte », les élèves viennent de passer leur « dissertation » de fin d'année, au lieu des examens, ou techniques : le *Mosquito* est désigné comme un bombardier lourd).

Malgré ces petites scories, le propos du livre est intéressant. Il montre au final que les Anglo-Américains qui larguent plus de 56 % du total de leurs bombes sur la France sur les seuls mois de juin à août 1944, n'avaient jamais vraiment réfléchi à la manière de gérer des objectifs ennemis situés en territoire ami. L'A. s'interroge sur l'absence de mémoire de ces événements au sein de l'armée de l'Air américaine et plus généralement, au sein de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale du peuple américain. Il montre aussi, au passage, que les démocraties en guerre peuvent souvent s'affranchir de certaines règles du droit.

François COCHET

Guy Pervillé, *Histoire iconoclaste de la Guerre d'Algérie et de sa mémoire*, Paris, Vendémiaire, coll. « Chroniques », 2018, 672 p.

Après de nombreux ouvrages sur l'évolution de l'Algérie coloniale et de la guerre de décolonisation, l'historien d'envergure qu'est Guy Pervillé décide de prendre à bras-le-corps et avec audace l'analyse de la confrontation entre les historiens, les

flux d'alimentation des sources disponibles, les prises de position partisans, le poids des thèses nationalistes en Algérie – l'État se réservant le contrôle de l'écriture et de l'enseignement d'une histoire officielle. Il affronte les exigences d'une « mémoire » propre à satisfaire aux désirs, illusions ou nostalgies des lecteurs de tout bord ; ceux-ci continuent à s'intéresser à un moment de l'histoire de France qui a suscité, – au-delà des faits militaires eux-mêmes, qui ne sont pas abordés directement dans le livre –, de nombreux bouleversements humains, institutionnels et politiques.

Un thème traverse nombre de chapitres, celui des carrefours ouverts aux choix des décideurs, que ce soit du côté français ou du côté nationaliste, puisque tant d'opportunités ont été gâchées. Mauvaise foi, mensonge ou oubli sont rappelés par l'auteur à propos de la reconstruction d'une histoire puisque tant de victimes et de violence auraient pu être évitées. Il insiste sur les débats au sein de chaque camp, surtout en 1945 et en 1960-1962 ; il se met en quête des « tournants décisifs », par exemple entre mai 1958 et décembre 1960, quand on croit que de Gaulle va présenter des solutions pertinentes. Paradoxalement, il me semble qu'il a négligé de méditer sur les choix de la gauche en 1946-1948 (avec le gouverneur Naegelen, qui a accepté le trucage des élections) et en 1956-1957 (quand Guy Mollet renie ses promesses de campagne), voire sur les fluctuations du Parti communiste. La mémoire de cette période manque aujourd'hui au sein des gauches à propos de la remise en question des choix de l'époque. Le livre aborde à plusieurs reprises le thème de l'opinion publique : le poids des citoyens, au-delà des votes, et de la presse aurait pu être plus soupesé. Enfin, l'historien économiste suggérera que les quelques passages dédiés à l'apport économique de la colonisation sont rapides, mais on conviendra qu'on est loin du cœur de la problématique.

Cela dit, la force de l'ouvrage est sa mécanique impitoyable, à rapprocher la relecture des faits grâce à des fonds d'archives, des mémoires et des colloques, d'un côté, et les formes de mémoire qui ont fait résurgence au fil des rapports d'influence entre les parties prenantes (partis, associations de Pieds noirs, tendances nationalistes ou anticolonialistes) et dans le sillage d'investigations novatrices. Chaque grand événement se voit dès lors décortiqué dans son déroulement, par des hypothèses contre-factuelles, par des interprétations à chaud et *ex post*. Avec hauteur de vue, l'A. réussit à balayer le champ d'interprétation de l'histoire, en appelant en renfort la solide bibliographie qu'il a déjà souvent analysée dans ses ouvrages et sur son site internet, si riche en articles de débat, qui sont alimentés par une actualité sans cesse relancée, tant la guerre d'Algérie reste ancrée dans le désir de mémoire et d'histoire tout à la fois.

Si ce livre est un puissant levier de compréhension des événements et des acteurs ou organisations engagées dans la guerre, il est malheureusement aussi une sorte de chronique du mensonge, de l'amnésie, des partis pris, de formes de terrorisme mémoriel, et même de dictature d'histoires officielles. De là son aspect parfois navrant puisque, un demi-siècle après les faits, l'histoire « équilibrée et objective » qu'on souhaite pratiquer est contestée, pas seulement à propos de quelques erreurs. Des histoires sont tronquées, l'exigence de vérité est entaillée par des coups portés à la confrontation sérieuse des données. L'un des enjeux porte notamment sur le nombre de victimes de telle ou telle journée de répression, de massacre ou de révolte, ou les prises de position immédiate de tel ou tel groupe de responsables, et ce, dans les deux camps. On a le sentiment parfois qu'une écriture apaisée de la guerre d'Algérie est encore impossible tant coulent des flots de critiques réciproques véhémentes, voire d'anathèmes, en fonction des « mémoires antagonistes ». C'est pourquoi l'A. peut parler de « dé-historicisation », laquelle se fait aux dépens d'une démarche historique « prenant en compte tous les éléments d'explication qui peuvent rendre un événement compréhensible, sans refouler hors de la conscience

tous les faits non conformes à la production de l'effet politique, citoyen ou psychologique désiré ». L'historien doit dès lors cheminer avec vigilance face au sentiment de culpabilisation, au risque d'héroïsation, à la polarisation intellectuelle, au désir d'oublier les illusions perdues.

Un chapitre original et propre à susciter des débats « chauds » est consacré aux analyses de l'histoire de la guerre d'Algérie par les divers groupes qui ont dirigé l'Algérie depuis 1962, au gré des tendances et des rapports d'influence, avec le risque récurrent de « criminalisation » de la colonisation française aux dépens de la prise en considération de la réalité (violence du pouvoir ottoman et des divers potentats régionaux, réalité des chiffres démographiques, luttes internes, divisions peu après l'indépendance en 1962, propres à libérer des formes de violence contre les harkis, des Européens, – comme à Oran –, et aussi contre ceux jugés « dissidents », etc.).

L'objectif de l'auteur est bien de « rétablir le savoir ». On le sent parfois agacé par les remises en cause si fréquentes de faits et de données considérés comme acquis, et par le besoin de recommencer souvent à en rétablir la portée. Cet ouvrage pourrait d'ailleurs être érigé en « mémoires/essais » d'un historien désireux de relater son parcours contre des formes de déni, d'amnésie ou d'obscurantisme. La partie IV s'intitule « Un témoignage personnel », ce qui ajoute à la richesse de cette œuvre clé.

Hubert BONIN

Fabien Conord, *La Terre des autres. Le métayage en France depuis 1889*, Montrouge, Éditions du Bourg, 2018, 329 p.

Le métayage est un sujet à la fois connu, galvaudé et mal connu, peu étudié sauf dans les études régionales. Une synthèse nationale sur le sujet ne peut être que bienvenue. Fabien Conord fournit une recherche sérieuse s'appuyant sur des sources variées : statistiques officielles (Recensements Généraux de l'Agriculture, enquête agricole de 1929 et enquête sur le métayage de 1953) ; débats parlementaires, presse spécialisée et les sources des tribunaux paritaires des baux ruraux, source non exploitée jusqu'ici.

La première partie est consacrée à la description du métayage depuis la loi sur le bail à colonat partiaire de 1889, première tentative de codification du métayage, qui reprend les usages locaux. Certes indispensable, cette partie est la moins novatrice ; elle raconte avec force citations les deux faces du métayage. D'une part ses bienfaits : coopération du propriétaire et du preneur avec bénéfices réciproques ; agent de concorde sociale, amortisseur des crises et bail accessible aux plus démunis ce qui leur donne une indépendance enviable que n'a pas le journalier. Pourtant la seconde face, la légende noire est illustrée par maints exemples : mal logé, soumis au propriétaire ou à son fermier général qui le traitent en inférieur, le métayer reste misérable, incapable d'apporter les améliorations que refuse de financer le propriétaire. Il existe certainement une grande diversité de cas : grands ou petits propriétaires, éclairés ou hostiles à tout changement. Pour lutter contre cette situation, un mouvement syndical s'est développé. Au cours des années 1930, les socialistes, avec l'appui du parti communiste, tentent de réformer la situation du métayer, non sans quelque ambiguïté car certains préféreraient défendre l'accès à la petite propriété plutôt que le métayage. En déclin depuis le milieu du XIX^e siècle, le métayage a connu une stabilisation temporaire pendant les périodes de crises des années 1880 et 1930. Il ne survit alors que dans quelques départements : Mayenne

et Allier, Var, Vaucluse et le Sud-Ouest du pays. Parfois il doit même recourir à des preneurs venus de l'étranger. L'ouvrage de R. Hubscher, qui manque à la bibliographie pourtant copieuse, en donne de bons exemples : *L'Immigration dans les campagnes françaises (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2005.

Repasant des projets de statut du métayage, la seconde partie étudie d'abord les débats parlementaires des années 1930-1939. Les socialistes, avec l'appui du parti communiste, réussissent à faire voter par les députés un projet en mars 1939. Mais l'opposition du Sénat et l'entrée en guerre le font oublier. Inscrit dans le programme du Conseil national de la Résistance, le statut du fermage et du métayage est adopté après une discussion courtoise à la quasi-unanimité : 13 abstentions et 16 absences. Mais aussitôt après ce vote, les traditionnelles positions antagonistes ressurgissent. La droite et les radicaux protègent les propriétaires. À gauche, les socialistes défendent le statut. Le parti communiste exalte son soutien en affirmant être l'artisan du statut, ce qui oblige les socialistes à faire œuvre de propagande pour rétablir la réalité de leur rôle. Ce statut de 1946 renforce les droits du métayer à la stabilité et incite à la conversion en fermage. Il crée aussi une justice spécifique, les tribunaux paritaires cantonaux, pour juger les litiges sur ces baux ruraux. Le chapitre 8 est consacré à l'analyse de leurs archives. Sont présentés les acteurs, membres des tribunaux et leurs décisions. Les propriétaires qui pratiquent encore le métayage résistent et essaient de contourner la loi en reprenant eux-mêmes la gestion des terres. Les tribunaux tiennent une balance assez équilibrée entre les bailleurs et les preneurs en vérifiant les capacités des uns et des autres à gérer efficacement. Ces litiges peuvent ensuite être renvoyés à la Cour de Cassation. Celle-ci défend manifestement les droits des propriétaires. Ce chapitre très novateur permet une plongée dans les soubresauts liés à la modernisation à la fois technique et sociale des campagnes.

En 1958, les gaullistes suppriment ces tribunaux et infléchissent leur politique agricole en faveur des exploitants, attentifs à la stabilité et à la viabilité des fermes (lois de 1960 et 1962). Le métayage, qui n'était déjà plus que résiduel, s'effondre. Il ne résiste que dans la viticulture.

Le métayage présentait, au XIX^e siècle, des aspects contrastés, des métairies riches aux plus misérables. L'évolution sociale a poussé au rejet de ce lien de soumission. La politique s'en est mêlée : la gauche s'est mobilisée, non sans ambiguïté puisqu'elle défend surtout la petite propriété et les paysans sans terre ; elle a contribué à la légende noire du métayage. Le principal apport de cette recherche est sa description des derniers temps de ce type de contrat agraire. Après 1945, le nombre s'effondre rapidement, et dans ces conditions, sont mis en scène les métayers les plus pauvres et les propriétaires les plus conservateurs. L'ouvrage fait revivre cette société rurale en pleine mutation, que veulent infléchir les juristes et les élites urbaines.

Nadine VIVIER

Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf (dir.), *La Transition énergétique : un concept historique ?*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Environnement et société », 2018, 322 p.

L'ouvrage correspond aux actes des sixièmes Journées d'histoire industrielle consacrées à la transition énergétique, organisées par Pierre Lamard (université de technologie de Belfort-Montbéliard) et Nicolas Stoskopf (université de Mulhouse) en octobre 2014 sur les campus de Sévenans et de Belfort. Par le biais d'exposés et d'une table ronde, ils convoquent universitaires patentés, docteurs et doctorants,

ainsi qu'entrepreneurs, à échanger sur un sujet d'actualité. Remarquons que les deux directeurs, issus d'établissements de taille modeste et entretenant des liens étroits avec leur territoire (des terres d'industries), ont participé avec un remarquable engagement à la visibilité de l'histoire de l'économie, des entreprises et des techniques depuis de nombreuses années.

Moteur de la croissance économique et du développement social, sujet majeur de la montée en puissance de la société de consommation qu'elle incarne, l'énergie est un thème abondamment travaillé par les historiens et les sciences humaines et sociales en général. La question de la transition ne l'est pas moins depuis quelques années, avec un caractère transversal aux différentes énergies ainsi que sa capacité à influencer d'autres questions fondamentales qui rendent le sujet particulièrement complexe. Après un titre indécis vient une introduction qui interpelle dans la forme – pourquoi tant s'exclamer ? – et surtout le fond : s'agit-il d'analyser un « terme » ou un « concept » ? ; s'agit-il réellement « d'énergies nouvelles » ? ; s'agit-il d'adopter une approche par l'énergie ou par l'environnement ? Le regroupement en trois parties comprenant chacune cinq textes – « Retour sur des temporalités particulières », « Des récurrences et des échecs », « Des transitions, des contraintes » – interroge aussi parfois, car certains textes auraient pu être placés dans un ensemble ou dans un autre.

L'ouvrage présente des contributions centrées sur des filières, comme celle de Pierre Fluck pour l'énergie hydraulique, qui évoque de manière réflexive des transitions techniques internes depuis l'époque romaine, donc sur la longue durée, d'une forme d'énergie qui a traversé les siècles. Ruptures et surtout filiations des perfectionnements se retrouvent dans les types de roues et particulièrement dans l'objet technique qu'est la turbine. Élargissant la vision, il conclut qu'il n'y a pas d'énergie nouvelle ou ancienne mais des réponses à des questionnements en incessants renouvellements auxquels peuvent répondre aussi bien l'eau que le soleil, le vent, la chaleur interne du globe ou les marées. À cet égard, l'expérience de l'usine de La Rance, évoquée par Paul Naegel, tend à montrer qu'une même filière peut se recomposer, les évolutions présentes favorisant les installations off-shore et les hydroliennes plutôt que les cathédrales industrielles à l'impact plus fort.

Après le moulin à eau, celui à vent. La force éolienne, évoquée par l'article de Philippe Bruyère dans une approche élargie, met en relation les dynamiques techniques, dont la complexité de la conception à la réalisation puis à l'installation ainsi que les dynamiques socio-économiques à partir d'une expérience d'électrification des campagnes danoises sur la base de petits réseaux décentralisés. Au cœur de l'action collective initiée à la fin du XIX^e siècle, le moulin a battu de l'aile dans les années 1920, le vent ayant tourné en faveur du pétrole. Mais la nouvelle source d'énergie a conservé le cadre des réseaux décentralisés jusqu'aux années 1950, avant que ne l'emporte la centralisation. Au-delà de la technique, municipalisme, coopérativisme et volonté d'apporter un soutien à la petite industrie locale sont d'abord invoqués, avant de laisser place à une vision intégrative nationale.

Eau et vent sont convoqués ensemble par Anaël Marrec qui présente les projets d'îles industrielles autonomes proches du littoral recourant à des énergies renouvelables. L'évocation d'usine de production de glace non alimentaire de Georges Claude, installée sur un cargo au large de l'Amérique du sud et s'en remettant à l'énergie thermique des mers, renvoie à l'entre-deux-guerres. En contrepoint, l'auteur propose le projet d'un parc éolien *offshore* pour la production d'hydrogène à l'intention des bateaux de pêche, qui est aujourd'hui envisagé en Pays de Loire. Dans le cadre d'un même discours utopiste, les deux apparaissent comme des objets techniques, de développement économique et d'autonomie énergétique.

Le nucléaire – une filière cette fois apparue récemment – est examiné à travers les articles rigoureusement documentés d'Yves Bouvier et Robert Belot. Yves Bouvier traite avec souci de la réflexion sur le nucléaire, une révolution scientifique, et de l'électro-nucléaire civil, une transition industrielle pilotée au niveau politique le plus élevé et mise en œuvre par l'acteur public par excellence, EDF. Il s'agit de réaliser une substitution totale de l'électricité au charbon, puis partielle au pétrole afin de faire face à des ressources nationales insuffisantes et à des importations coûteuses et porteuses de dépendance. Un temps présenté comme une énergie de transition en attendant l'arrivée à maturité des renouvelables, c'est en fait « une politique industrielle de long terme », qui émerge dans les années 1950 et est toujours de mise en 2020. La transition ne se pense ni ne se réalise à court terme dans le domaine de la *big science*. Pour sa part, Robert Belot analyse en profondeur le large consensus d'après-guerre sur le développement de l'énergie nucléaire. La société française, entre scientisme, mystique du progrès et naïveté, est invitée par les savants, les politiques et les médias à assister à une révolution scientifique bienfaitrice de nature à assurer rapide redressement et avenir radieux.

D'autres études s'intéressent à un territoire. Il peut s'agir d'un espace national, comme avec Serge Paquier pour la Suisse. Il montre les transitions observées entre sources d'énergie (charbon, hydraulique, hydroélectricité), formes institutionnelles (municipalisme, cantonalisme, étatismes), compétition internationale (avec les États-Unis et l'Allemagne) et contexte (guerres, Trente glorieuses). Pour sa part, Nadège Sougy évoque les efforts de rationalisation et de normalisation observés dans le secteur charbonnier dans la France de l'entre-deux-guerres. Jean-Louis Escudier traite ensuite le sujet des lendemains de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin de l'extraction au début des années 2000 : malgré les efforts entrepris d'investissement, de modernisation technique, de formation et de protection des travailleurs, la chute fut rapide.

L'approche régionale est retenue par Arnaud Péters et Olivier Defêchereux, avec la reconstruction du bassin industriel de Liège dans l'entre-deux-guerres. En cette terre charbonnière, la période connaît une poussée significative de l'électricité et du pétrole. Ici aussi, l'évolution est observée en moyenne plutôt qu'en longue durée. C'est également le cas avec l'étude de Régis Boulat consacrée à l'Alsace, une région fortement consommatrice à l'échelle nationale qui développe une voie sienne face aux évolutions du marché depuis les années 1970 pour aller vers le classique duopole hydrocarbures-électricité.

D'autres encore prennent une entreprise comme base de leur réflexion, à l'exemple des années qui vont de la loi sur l'aménagement du canal de Jonage votée en 1892 à la création de la Compagnie nationale du Rhône en 1933, un temps évoqué par Alexandre Giandou. Poids des hommes, régionalisme, coopérativisme et économie mixte participent à une innovation législative mais qui n'a pas fait école dans une France où État et initiative privée se sont accordés pour empêcher l'émergence d'un troisième acteur.

La question des carburants alimente le propos géoéconomique d'Ayemen Boughanmi. Il retrace les efforts modernisateurs de l'amiral Fisher pour convertir la marine britannique du charbon au pétrole et promouvoir le moteur à combustion interne. Le même sujet, appliqué à l'automobile dans une perspective historique plus affirmée, est traité par Camille Molles et Jean-Louis Loubet. Le premier évoque les espoirs sans lendemain suscités par les carburants de remplacement de l'essence de pétrole, plus particulièrement l'alcool et le bois/charbon de bois (gazogène) envisagés pour faire face tant à la dépendance en général qu'à la pénurie en période de guerre. Le second s'intéresse aux trois échecs successifs de la voiture électrique, fin XIX^e-début XX^e siècle, dans l'entre-deux-guerres puis la Seconde Guerre mondiale,

et enfin des années 1970 au début des années 2000 avec une implication plus sensible des pouvoirs publics sur fond de choc pétrolier et de prise de conscience de la pollution atmosphérique. Ici encore, la faiblesse de certaines performances associée à un coût élevé fondent l'absence de rencontre avec le marché.

Le livre refermé, le sentiment domine que, derrière le concept de transition, l'on présente des réalités très différentes, pas toujours pensées avec la même acuité. Se dégage également l'impression que l'on reste souvent dans le cadre d'une histoire classique des acteurs et des forces profondes, des améliorations et des innovations, des succès et des échecs, plus que l'on se projette dans celle du champ nouveau que l'on entend ouvrir. Classicisme également dans les énergies abordées, solaire, biomasse ou hydrogène restant dans l'ombre. L'intuition générale semble enfin que la transition en cours est surtout différente par l'irruption d'une donnée nouvelle : « l'environnement ». Cela invite à séparer clairement problèmes énergétiques – où les questions de coût pour les industriels et d'indépendance nationale pour les États dominant – et interrogations écologiques. Cet ouvrage apparaît donc comme un premier pas, nécessaire et bienvenu, en direction d'une première synthèse pour un sujet vaste, complexe et difficile.

Denis VARASCHIN

Jean Malaurie, *Oser, résister*, Paris, CNRS Éditions, 2018, 282 p.

Jean Malaurie, spécialiste reconnu des Inuits, revient sur ce qui a guidé son parcours et son engagement. Conçu en quelque sorte comme un testament, l'ouvrage, divisé en trois parties (*Oser, Résister, S'aventurer*), comporte douze chapitres, pour la plupart inédits. Il s'accompagne d'une bibliographie centrée presque exclusivement sur la vie et l'œuvre de l'auteur, d'une carte de ses 31 missions d'étude (1948-1997) et de nombreuses photographies.

Malaurie se réfère à plusieurs personnalités qu'il admire (Gutenberg, Rousseau, Darwin, Albert Schweitzer, de Gaulle, etc.) et consacre son dernier chapitre aux auteurs qui l'ont inspiré : La Fontaine, Defoe, Melville, Rasmussen, Bachelard, Curtis, Haffner. Il retrace l'histoire fascinante des explorations polaires depuis les premières expéditions très actives dès le XVI^e siècle. Ainsi, il rend hommage à Henri IV « roi polaire méconnu », montre le rôle de Dieppe, capitale de la recherche géographique avec son école d'hydrographie, officialisée en 1561 par Colbert. Il souligne l'importance des marins et des pêcheurs de Terre Neuve dont il aimerait entendre davantage la voix en soutenant une histoire des sensibilités et des émotions.

Il nous plonge dans un récit qui croise plusieurs thèmes au gré de souvenirs qui surgissent comme des réminiscences répétées. Il se souvient ainsi de sa famille d'origine cachoise, en particulier de son père, agrégé d'histoire, et de ses lieux d'attache : Mayence, Strasbourg et Dieppe où il vit actuellement. L'auteur revient sur les épisodes qui ont marqué sa vie de chercheur : les expéditions polaires en 1948, la mission de Thulé au Groenland en 1950 et sa rencontre majeure avec les Inuits, la création de la collection « Terre Humaine » chez Plon, en 1955, sa nomination en tant que directeur à l'École pratique des hautes études en 1956, la soutenance de sa thèse en 1962, la direction de l'expédition franco-russe en 1990.

Malaurie se définit comme un homme de la guerre qui n'a jamais compris comment la patrie des philosophes et de Bach a pu devenir « l'empire du nazisme, doctrine satanique de haine, d'horreur et de sottise ». Dans une France ravagée par « le fléau de la délation », il vécut comme un clandestin pour échapper au STO.

En le lisant, on comprend donc que sa rencontre avec les Inuits est intrinsèquement liée à la violence traumatisante de la Seconde Guerre mondiale, qui le conduit à « aller le plus loin possible, vers le très Grand Nord ». Il confie ainsi que les Inuits l'ont aidé à se construire et même à se reconstruire. Son engagement auprès des Inuits lors de la guerre froide, contre l'armée américaine, lui a inspiré *Les Derniers rois de Thulé*. Il revendique la dimension spirituelle des peuples premiers : « Avec mon ami Claude Lévi-Strauss, nous avons contribué à ce grand courant des sciences sociales et de l'histoire de l'humanité qui a révélé des peuples et des sagesse jusqu'alors considérés comme invisibles ». La formation académique reposait alors exclusivement sur la pensée occidentale et il ajoute : « Je ne peux tout de même pas oublier que j'ai fait mes humanités sans jamais entendre parler de Confucius et Bouddha, sans jamais réfléchir à la profondeur du shintoïsme ». Beaucoup plus tard, en 1990, la mission franco-russe en Sibérie, qu'il dirige alors qu'il n'est pas communiste et que le stalinisme des Goulags lui faisait horreur, lui permet de découvrir l'Allée des Baleines, « un Stonehenge sibérien », construit au XIV^e siècle confirmant l'animisme inuit.

Les souvenirs de Malaurie sont reliés également à sa carrière de chercheur dans laquelle des déceptions sont parfois perceptibles. En 1948, Malaurie participe à une expédition polaire au Groenland, dirigée par Paul-Émile Victor et financée par le CNRS. Il est agrégatif de géographie et recommandé par Emmanuel de Martonne, directeur de l'Institut de géographie de Paris. Il règle ses comptes : « Il se révèle que Paul-Émile Victor est un chef d'entreprise issu des médias et qu'il n'est pas protégé par des titres universitaires comme un doctorat ou un diplôme d'ingénieur. Bizarrement aucune de ses études n'a été achevée. Chef d'équipe, il n'a pas de carrure. » Il déplore aussi la dictature des sciences dures. Le CNRS a mis fin en 1954 à son contrat d'attaché de recherche. Il s'agissait d'une sanction liée, selon lui, au fait d'avoir achevé *Les Derniers rois de Thulé* avant d'avoir terminé sa double thèse. Il est nommé en 1956 directeur d'études à l'École pratique des hautes études avant même sa soutenance de thèse. Malaurie vient d'ailleurs de déposer aux Archives Nationales les 40 mètres linéaires des archives du Centre d'études arctiques qu'il a dirigé pendant plusieurs décennies. La question de la spiritualité des Inuits lui vaut les critiques du président du jury, lors de la soutenance de sa thèse en 1962. Malaurie voulait réconcilier sciences sociales et sciences dures : l'interdisciplinarité n'était pas toujours acceptée.

Malaurie se préoccupe toujours des enjeux et des défis de notre monde. Il rend hommage à la Russie qui a créé une académie polaire afin de former l'élite de la jeunesse autochtone et souhaite une charte du Grand Nord pour le protéger. En effet, le Sud non seulement explore le Nord mais il l'occupe et il l'exploite. Pour lutter contre la crise climatique, il propose une alliance avec les peuples autochtones car « il faut resacraliser la terre, revenir aux fondamentaux ». Il cite son ami Claude Lévi-Strauss : « Le monde a commencé sans l'homme ; il pourrait bien s'achever sans lui ».

La nuit, il écoute de la musique parfois religieuse, recherche une méditation spirituelle et se retrouve « au temps du traîneau avec les chiens polaires », tout en peignant avec les craies de la maison Sennelier et un gant éponge. Il tente un pastel qui « apaise son esprit tourmenté ». Derrière le parcours d'un intellectuel, fier de ses réussites, glissent, de façon subtile et presque imperceptible, des fissures émouvantes.

Véronique ANTOMARCHI

Philippe Artières, *Le Dossier sauvage*, Paris, Verticales, 2019, 160 p.

L'historien Philippe Artières a habitué ses lecteurs aux propositions originales et aux expériences de recherche. Son dernier livre ne déroge pas. On est intrigué d'abord par l'illustration de couverture : un homme, avec une raie au milieu et une très longue chevelure de part et d'autre, ainsi qu'une non moins longue barbe qui se divise sous le menton, vêtu d'une chemisette et d'une culotte descendant jusqu'au genou, les pieds dans des chausses en fourrure, se tient assis sur un tas de branchages, les mains appuyées sur les cuisses, dans une pose qui donne le sentiment qu'il attend pour ainsi dire le lecteur. On est intrigué également parce que le titre du livre – « Dossier sauvage » – introduit une équivoque : l'adjectif « sauvage » y qualifie le dossier alors que l'image de couverture suggère un dossier sur un sauvage. On rappellera qu'un précédent livre de Philippe Artières intitulé *Le Dossier Bertrand* (Paris, Manuella Éditions, 2008), portait moins sur le petit notable de province Joseph Bertrand, qui avait donné son nom au dossier, que sur le dossier d'archives lui-même et ce que des historiens pouvaient en faire – le livre était sous-titré « Jeux d'histoire ». De manière similaire, l'objet du dernier livre de Philippe Artières est donc davantage le dossier que l'individu.

Qu'est-ce donc alors que ce nouveau jeu d'histoire ? L'intrigue de cet intrigant petit livre commence, en 2011, lorsque l'historien-auteur-narrateur, sur le point de partir pour la Villa Médicis où il va séjourner un an comme pensionnaire, va faire ses adieux à Daniel Defert, dans l'appartement où celui-ci a continué de vivre après la mort de Michel Foucault, son compagnon. Pour lui tenir compagnie à Rome, son hôte lui offre un dossier, dans une chemise marron cartonnée, portant l'inscription *Vies sauvages* dont la graphie rappelle aussitôt l'écriture de Foucault à l'heureux destinataire : « Je pense que ça vous intéressera ». Voilà donc Philippe Artières arrivé à Rome en possession d'un inédit de Foucault ! Et le voilà nous embarquant dans la découverte d'un dossier d'une cinquantaine de documents, figurant dans la pochette sous forme de notes de lecture manuscrites et de photocopies à l'encre ternie où voisinent coupures de journaux d'information, listes d'objets, notices d'encyclopédie, fiches de lecture, bibliographie, extraits de journaux médicaux, etc.

Le contenu nous en est révélé au fil des pages et nous emmène sur les traces de ces individus qui ont choisi de quitter la vie en société pour gagner la forêt et y vivre en solitaire le restant de leurs jours. Le dossier s'ordonne autour de quelques figures. La première, et la principale, c'est Laurent, le Sauvage du Var – en couverture de l'ouvrage –, qui fait son apparition par la grâce d'une colonne de « Faits divers » du journal *La Patrie* de janvier 1865 ; l'homme se nourrit de bouillie d'herbes et, mû par « l'ardent désir, raconte le Dr Cerise, de faire un vêtement de ses cheveux, de sa barbe, de sa moustache et de ses poils », pendant six ans « a récolté les produits de son domaine pileux avec la régularité d'une opération agricole bien dirigée » « chaque mèche représenta[n]t la récolte d'un mois de barbe, et l'étiquette indiqua[n]t le mois et l'année » (p. 85-86). Franchement plus inquiétant que le doux Laurent qui aime ses semblables quoique préférant vivre loin d'eux, est TJK, reclus dans une cabane perdue du Montana, qui apparaît dans le dossier dans la copie de son interview par un journal américain au début des années 1970 et que Philippe Artières démasque comme étant le mathématicien Theodore J. Kaczynski, mieux connu sous le surnom d'Unabomber, qui protestait contre la technologie en envoyant des lettres et colis piégés à ses concitoyens, dans l'Amérique des années 1980. Mais il y a aussi l'ermite des Chambles, assassiné à la fin du XIX^e siècle par Ravachol, ou encore une femme sauvage qui avale un lapereau tout cru devant l'archevêque de Vienne médusé au début du XVIII^e siècle, etc.

Le Dossier sauvage mêle les pièces du dossier telles que celui-ci les présente agencées, les questions que Philippe Artières leur pose et d'autres documents, faisant surgir de nouvelles figures singulières (l'adultère Geneviève de Brabant qui survit en forêt avec son nourrisson, les enfants sauvages, Jean des Vosges, homme des bois qui a marqué Philippe Artières dans son enfance, le mathématicien Grothendieck, médaillé Fields qui achève sa vie en ermite, etc.) qu'il convie afin d'éclairer un ensemble documentaire qui résiste. « Je suis devant ce dossier comme face à une énigme » (p. 23). Pourquoi « le Solitaire des forêts de Pierrefeu (Var) » intéressait-il Foucault ? Que cherchait-il avec ce dossier ? L'intérêt du livre réside dans la manière dont l'auteur, familier des archives foucaaldiennes (il a dirigé le centre Michel Foucault et a participé à l'édition de ses textes), permet des aperçus sur la manière de travailler du philosophe : comment il agençait les pièces d'un dossier, composait au fil des années des biographies fragmentaires, prenait des notes en bibliothèque tel un moine copiste, comment il lisait et ce qu'il lisait ou avait pu lire, etc.

Il est aussi dans la manière dont Philippe Artières navigue entre d'une part les pièces du dossier et d'autre part ses thèmes de recherche – l'archive, les existences graphiques, l'écriture de soi, etc. –, sa vie et ses souvenirs personnels (cf. un texte de jeunesse sur le sauvage de la vallée vosgienne, qui incarnait, écrit-il, « tout ce que je rêvais d'être », les post-soixante-huitards croisés pendant les vacances dans les Causses). Au croisement des unes et des autres, s'établit un jeu d'échos, se tissent des associations, se formulent des hypothèses de lecture. Bon sauvage à la Rousseau provoquant de savants débats à l'Académie de médecine sur l'existence de l'homme de la nature, monomane occupé à la récolte des produits de son corps, figure de la déraison, Laurent du Var est-il un nouveau Pierre Rivière dont Foucault aurait finalement renoncé à se saisir ? Le dossier aurait été constitué, selon les estimations de Philippe Artières, au mitan des années 1970, soit à un moment où les intellectuels ont cessé de se focaliser sur la classe ouvrière pour s'intéresser aux prisonniers et aux anormaux ; il interroge sur la visibilité différentielle qui frappe ces derniers, profitant aux assassins et aux malades mentaux, mais délaissant des déviances atypiques (p. 61). Et que faire de ces cas ? Des galeries de portraits, comme au beau temps de l'aliénisme ? Un livre sur la vie des hommes infâmes, pour reprendre le titre d'un article fameux de Michel Foucault, ou un livre des vies coupables, pour reprendre celui d'un des premiers livres de Philippe Artières : des existences en marge qui résistent à la société industrielle, jadis tolérées, aujourd'hui dérangeantes : de Laurent de Pierrefeu aux Zadistes ou le télescope des temps... ? Faut-il voir dans ses archives une forme de reliquaire de Vies sauvages ?

Le livre intéresse par la pluralité des mises en scènes qu'il « monte ». Celles de la célébrité et du savoir qui, à compter de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècles, investissent les êtres-frontières que sont les monstres et autres curiosités, car Laurent suscite l'engouement et n'échappe pas à l'exhibition – on songe même à exposer son cadavre au musée Dupuytren ; il se prête au jeu (il faut dire que ses visiteurs lui apporteront à sa demande un métier pour tisser enfin le trésor de ses poils), allant même jusqu'à donner des conférences, puis la bête curieuse se mue en épistolier, pour adresser au *Petit Journal* une lettre où il donne des leçons de sagesse et réclame qu'on le laisse vivre en paix. Celle, surtout, de l'historien expérimentateur, Philippe Artières se mettant en scène cherchant ce que Foucault cherchait.

Jeu d'histoire, cet ouvrage exploite des procédés et motifs qui habitent l'imaginaire littéraire : le manuscrit retrouvé, la mise en abyme, etc. On peut y voir aussi une trame ténue de schéma actanciel, dont les figures sont perturbées. Dossier sauvage : dossier pervers ? Le soupçon de la manipulation taraude le livre. Philippe Artières doute : les textes ne s'emboîtent-ils pas trop bien ? Ambigu destinataire,

Defert, dont l'écriture est très semblable à celle de Foucault, n'aurait-il pas confectionné lui-même le dossier ? Un faux ami n'aurait-il pas donné un faux dossier ? Il est, heureusement, de bons amis : le rôle de l'adjuvant est tenu discrètement par Yann Potin, que son métier d'archiviste prédispose à préserver la pépite (il vient photographier le dossier page après page) ou à fouiller dans les papiers des chercheurs, ainsi quand il va chercher dans le bureau de Philippe Artières un document qu'il lui ramène à Rome.

Le jeu d'histoire, *in fine*, révèle un double jeu, puisque dans un 9^e chapitre en guise d'épilogue, on apprend que celui qui croyait être manipulé est le manipulateur : Philippe Artières s'est glissé dans la peau de Michel Foucault et a inventé un vrai faux dossier (les documents existent mais c'est Philippe Artières qui les a assemblés), dans une expérience qui se réclame de l'histoire contre-factuelle. Voilà qui éclaire sans doute le titre énigmatique du livre que l'auteur n'a pas explicité : « sauvage », comme peut l'être une randonnée, hors des sentiers balisés. Le lecteur pourra refermer l'ouvrage quelque peu agacé de s'être fait berné, découvrant qu'il a lu, avec l'intérêt qu'appelle inmanquablement Foucault, un dossier d'Artières. À moins qu'il ne préfère saluer le choix hardi d'un historien malicieux qui a pris le risque nécessaire de décevoir son lecteur pour peindre le portrait sidérant d'un Laurent qui récolte et tisse ses poils, c'est-à-dire qui cultive, au sens propre et figuré, sa sauvagerie (un authentique sauvage civilisé), dessinant un « rêve d'histoire » sur la possibilité des identités en marge, le fantasme des solitudes, le jeu hypallagique des vies réelles et des archives imaginaires.

Anne-Emmanuelle DEMARTINI